

# Réformes du marché du travail en Allemagne – aucun effet sur l’emploi et aggravation des déséquilibres en Europe<sup>1</sup>

*Camille LOGEAY, Katia RIETZLER \**

---

## Introduction

L'économie allemande a longtemps été l'une des moins dynamiques en Europe. Cette mauvaise performance a souvent été attribuée aux structures inflexibles du marché du travail. La plupart des économistes allemands étaient et sont encore convaincus que les réformes du marché du travail résoudraient (presque tous) les problèmes économiques du pays ; un marché du travail plus flexible devant contribuer à élever la production potentielle. Pour les autres pays européens, surtout ceux de l'union monétaire, l'évolution de l'économie allemande joue un rôle important. Avec l'économie la plus importante de la zone euro, l'Allemagne exerce une forte influence sur les autres pays. Sa faiblesse freine ses importations et donc la croissance des autres économies. Des réformes renforçant la croissance allemande seraient dès lors bénéfiques aussi pour les autres pays. Cet article regarde si les réformes survenues en Allemagne ont atteint leur but tant sur le plan national qu'international. Cette question fait actuellement l'objet d'un vif débat en Allemagne.

---

\* Chercheuses à l'IMK (Berlin)

1. Base de données : novembre 2007.

Un grand nombre d'économistes et d'institutions partagent l'opinion que la croissance relativement forte de l'économie allemande actuelle est la conséquence des réformes du marché du travail. Depuis 2003 elles auraient augmenté le potentiel de production (*cf.* Deutsche Bundesbank, 2007b ; Sachverständigenrat, 2007). Parmi les experts, un grand nombre soutient que les réformes passées ne sont pas encore suffisantes et qu'il est essentiel qu'elles soient poursuivies.

Pour examiner la situation économique allemande et les effets des réformes du marché du travail, cet article commence par une analyse de l'économie allemande dans le contexte européen. La section suivante étudie les réformes entreprises et leurs effets sur l'économie allemande sur le plan national. L'article se termine par une évaluation des réformes et une réponse à la question des origines de la récente reprise de l'économie allemande. Il conclut que les réformes ont augmenté la pression sur les salaires et ainsi ont aggravé les déséquilibres dans la zone euro, sans pour autant atteindre leur objectif principal : augmenter le nombre d'emplois.

## **Partie I : l'Allemagne dans la zone euro**

### ***Performances économiques comparées***

Au cours des dernières années, l'économie allemande a connu une expansion rapide. Avec 2,9 % en 2006, sa croissance a été aussi forte que celle des Etats-Unis et plus forte que celle de la zone euro (*cf.* - tableau 1). Le ralentissement économique dû à la hausse de la TVA au 1<sup>er</sup> janvier 2007 a été moins prononcé que prévu et restera probablement un phénomène temporaire. La reprise vigoureuse et inattendue de l'économie allemande a déclenché une vive discussion sur ses causes. Est-ce que l'expansion est la conséquence des réformes des années passées ou est-elle seulement due aux circonstances favorables de l'économie mondiale ?

Il n'y a pas longtemps encore, l'Allemagne était considérée comme « l'homme malade de l'Europe », nécessitant un large programme de réformes comme seul remède possible (*cf.* par exemple Sinn, 2003, ou Sachverständigenrat, 2005). Depuis le milieu des années 1990, l'économie allemande avait en effet vécu une croissance plus faible que l'ensemble des autres pays de la zone euro. Après la fin du millénaire, l'Allemagne avait même dû traverser une longue période de stagnation. De 2002 à 2005, le déficit budgétaire a dépassé la limite du pacte de stabilité et de croissance, l'emploi a chuté pendant plusieurs années tandis que l'ensemble des autres pays voyait au contraire le nombre des personnes

actives occupées augmenter, comme celui des heures travaillées. Le chômage atteint un niveau record de 9,5 % (au sens de l'OIT) au cours de l'année 2004.

Si l'on regarde l'évolution de l'économie allemande sur les dix dernières années on constate une faiblesse macroéconomique très prononcée. Une analyse détaillée montre de grands déséquilibres entre les agrégats individuels de la demande. La faiblesse de l'économie allemande, c'est surtout la faiblesse des agrégats de la demande intérieure, tandis que le commerce extérieur fleurit depuis plusieurs années.

Tableau 1 : L'économie allemande

	Zone Euro (12)	Zone Euro (sans l'Allemagne)	Allemagne	France	Zone Euro (12)	Zone Euro (sans l'Allemagne)	Allemagne	France
	Taux de croissance du PIB à prix constants en %				Contribution de la demande intérieure à la croissance en points de pourcentage			
1996	1,5	1,7	1,0	1,1	1,1	1,5	0,4	0,7
1997	2,6	2,9	1,8	2,2	2,0	2,5	0,9	1,0
1998	2,8	3,2	2,0	3,5	3,5	4,1	2,3	4,0
1999	3,0	3,5	2,0	3,3	3,5	3,9	2,6	3,7
2000	3,8	4,1	3,2	3,9	3,3	3,8	2,1	4,2
2001	1,9	2,2	1,2	1,9	1,2	2,0	-0,5	1,7
2002	0,9	1,2	-0,0	1,0	0,4	1,4	-2,0	1,1
2003	0,8	1,2	-0,2	1,1	1,4	1,8	0,6	1,7
2004	2,0	2,4	1,1	2,5	1,8	2,6	-0,2	3,2
2005	1,5	1,7	0,8	1,7	1,7	2,2	0,3	2,3
2006	2,8	2,7	2,9	2,0	2,5	2,8	1,8	2,4
	Taux de chômage (OIT) en %				Contribution du solde de la balance extérieure à la croissance en points de pourcentage			
1996	10,6	11,4	8,7	11,6	0,4	0,2	0,6	0,4
1997	10,6	11,2	9,3	11,5	0,6	0,4	0,9	1,3
1998	10,1	10,5	9,1	11,1	-0,7	-0,9	-0,3	-0,5
1999	9,2	9,6	8,2	10,5	-0,5	-0,5	-0,6	-0,4
2000	8,3	8,6	7,5	9,1	0,5	0,3	1,1	-0,3
2001	7,8	7,9	7,6	8,4	0,7	0,2	1,7	0,1
2002	8,3	8,3	8,4	8,7	0,5	-0,1	2,0	-0,1
2003	8,8	8,6	9,3	9,5	-0,6	-0,6	-0,8	-0,6
2004	8,9	8,6	9,7	9,6	0,2	-0,2	1,3	-0,7
2005	8,9	8,2	10,7	9,7	-0,2	-0,5	0,5	-0,6
2006	8,3	7,7	9,8	9,5	0,2	-0,1	1,1	-0,4
	Taux de croissance de l'emploi (comptes nationaux) en %				Taux de croissance de l'emploi wen heures travaillées et en %			
1996	0,5	0,9	-0,3	0,4			-1,3	0,7
1997	0,9	1,3	-0,1	0,4	0,4	0,8	-0,7	0,1
1998	1,9	2,2	1,2	1,5	1,9	2,3	0,8	0,8
1999	2,0	2,2	1,4	2,0	1,6	2,1	0,6	1,6
2000	2,4	2,7	1,9	2,7	1,2	1,5	0,6	0,2
2001	1,5	2,0	0,4	1,8	1,2	1,9	-0,6	1,0
2002	0,6	1,1	-0,6	0,6	-0,2	0,2	-1,4	-2,1
2003	0,4	1,0	-0,9	0,1	0,1	0,6	-1,4	-0,2
2004	0,9	1,1	0,4	0,1	1,1	1,3	0,6	1,9
2005	0,9	1,2	-0,1	0,4	0,2	0,4	-0,6	-0,1
2006	1,5	1,8	0,6	0,8			0,5	
	Part de l'emploi à temps partiel en %				Déficit public <sup>a)</sup> in % du PIB			
1996	14,1		16,5	16,0	-4,2	-4,7	-3,3	-4,0
1997	14,8		17,5	16,8	-2,6	-2,6	-2,6	-3,0
1998	15,4	14,0	18,3	17,2	-2,2	-2,3	-2,2	-2,6
1999	17,3	14,3	19,0	17,3	-1,3	-1,3	-1,5	-1,7
2000	17,6	14,6	19,4	16,9	0,0	-0,5	1,3	-1,5
2001	18,2	14,7	20,3	16,4	-1,8	-1,4	-2,8	-1,5
2002	18,4	14,7	20,8	16,2	-2,5	-2,0	-3,7	-3,2
2003	19,0	15,0	21,7	16,5	-3,0	-2,6	-4,0	-4,1
2004	19,9	16,1	22,3	16,6	-2,8	-2,4	-3,7	-3,6
2005	19,0	16,8	24,0	17,2	-2,5	-2,1	-3,2	-3,0
2006	19,6	16,8	25,9	17,2	-1,6	-1,5	-1,7	-2,5

comparée avec la zone euro et la France

Zone Euro (12)	Zone Euro (sans l'Allemagne)	Allemagne	France	Zone Euro (12)	Zone Euro (sans l'Allemagne)	Allemagne	France
Croissance des salaires réels bruts par tête en %				Croissance de la population en %			
-0,1	0,8	-1,4	0,7	0,3	0,3	0,3	0,3
0,3	0,4	0,3	1,4	0,3	0,3	0,2	0,3
1,0	1,1	0,8	1,7	0,2	0,3	-0,0	0,4
0,7	1,1	0,1	1,2	0,3	0,4	0,1	0,5
0,3	0,5	-0,1	1,0	0,4	0,5	0,1	0,7
0,2	0,4	-0,0	1,6	0,5	0,6	0,2	0,7
-0,1	-0,2	0,2	0,3	0,6	0,7	0,2	0,7
0,0	0,7	-1,2	1,3	0,6	0,8	0,1	0,7
-0,4	0,2	-1,7	1,1	0,6	0,9	-0,0	0,6
0,1	0,5	-0,9	1,2	0,6	0,8	-0,0	0,6
Croissance des coûts salariaux unitaires nominaux en %				Croissance de la population en âge de travailler (15-64 ans) en %			
1,5	2,3	-0,0	1,3	0,2	0,3	0,2	0,3
0,3	1,1	-1,1	0,0	0,3	0,3	0,2	0,3
0,3	0,3	0,1	-0,1	0,2	0,3	-0,0	0,3
1,0	1,4	0,4	1,0	0,2	0,3	-0,1	0,4
1,1	1,4	0,6	1,2	0,2	0,5	-0,3	0,5
2,2	3,0	0,8	2,3	0,3	0,6	-0,2	0,6
2,4	3,1	0,8	3,0	0,4	0,7	-0,1	0,7
1,9	2,5	0,8	1,8	0,4	0,7	-0,3	0,7
1,0	1,6	-0,3	1,1	0,3	0,6	-0,5	0,6
1,1	2,1	-1,0	1,8	0,3	0,6	-0,3	0,6
0,9	1,8	-1,1	1,8	0,4	0,6	-0,3	0,6
Taux de l'inflation (IPCH) en %				Taux de change effectif réel <sup>b)</sup> , 1996=100			
				100,0		100,0	100,0
1,7	1,7	1,5	1,3	90,7		93,8	94,9
1,2	1,5	0,6	0,7	92,1		94,4	95,7
1,1	1,4	0,6	0,6	90,3		93,0	93,7
2,1	2,5	1,4	1,8	81,0		86,7	88,4
2,4	2,8	1,9	1,8	81,9		86,5	88,5
2,3	2,7	1,4	1,9	84,8		87,3	90,0
2,1	2,6	1,0	2,2	94,2		91,8	95,2
2,1	2,3	1,8	2,3	96,6		93,0	96,8
2,2	2,3	1,9	1,9	94,0		91,4	95,5
2,2	2,4	1,8	1,9	92,9		90,4	94,8
Taux de l'inflation «core» (sans énergie, alimentation, alcool et tabac) en %				Taux d'intérêt longs (10 ans) en % p.a.			
						6,2	6,3
1,6	1,7	1,3	0,8			5,6	5,6
1,5	1,8	1,0	0,8	4,7		4,6	4,6
1,1	1,5	0,5	0,5	4,7		4,5	4,6
1,0	1,5	0,2	0,4	5,4		5,3	5,4
1,8	2,4	1,0	1,2	5,0		4,8	4,9
2,4	2,9	1,4	2,0	4,9		4,8	4,9
1,8	2,3	0,7	1,7	4,1		4,1	4,1
1,8	2,0	1,5	1,8	4,1		4,0	4,1
1,4	1,7	0,6	1,5	3,4		3,4	3,4
1,4	1,7	0,7	1,4	3,8		3,8	3,8

Source: Eurostat, Ecwin, calculs des auteurs.  
a) Déficit public = Capacité (+)/besoin (-) de financement des administrations publiques  
b) Déflateur : indices des prix à la consommation - 41 partenaires commerciaux

Au cours de la dernière décennie, la demande intérieure en Allemagne a crû en moyenne de 0,8 % par an, contre 2,8 % dans le reste de la zone euro. Avec 1,0 % la croissance moyenne de la consommation des ménages allemands a été la plus basse dans toute la zone euro et explique en grande partie les faibles performances allemandes en matière de croissance. En France en revanche, les ménages ont pu augmenter leur consommation deux fois plus vite. Au cours de la période 2001-2006, la consommation privée réelle allemande a augmenté de 0,4 % au total, tandis qu'elle a augmenté de 7,1 % dans la zone euro. Pour 2007 aucune amélioration n'était en vue, au contraire. A la suite de la hausse de la TVA, les dépenses de consommation des ménages allemands ont été rognées encore une fois.

L'Allemagne est toujours influencée par des effets liés à la réunification. Après un véritable boom du secteur de la construction au début des années 1990, ce secteur a subi une décennie de réajustements pénibles. Au total, les investissements en construction ont baissé de plus de 20 % depuis dix ans. En 2006, leur niveau était égal à 79,4 % du niveau de l'année 1994. L'emploi dans ce secteur a chuté de plus d'un million de personnes (-32 %). Entre 1995 et 2005, la contribution des investissements en construction était négative et s'élevait à 0,3 % du PIB par an. Aucun autre pays n'a éprouvé un tel recul dans ce secteur. Au contraire, dans plusieurs pays de la zone euro, comme l'Irlande et l'Espagne, l'activité a été très intense et accompagnée de hausses des prix de l'immobilier.

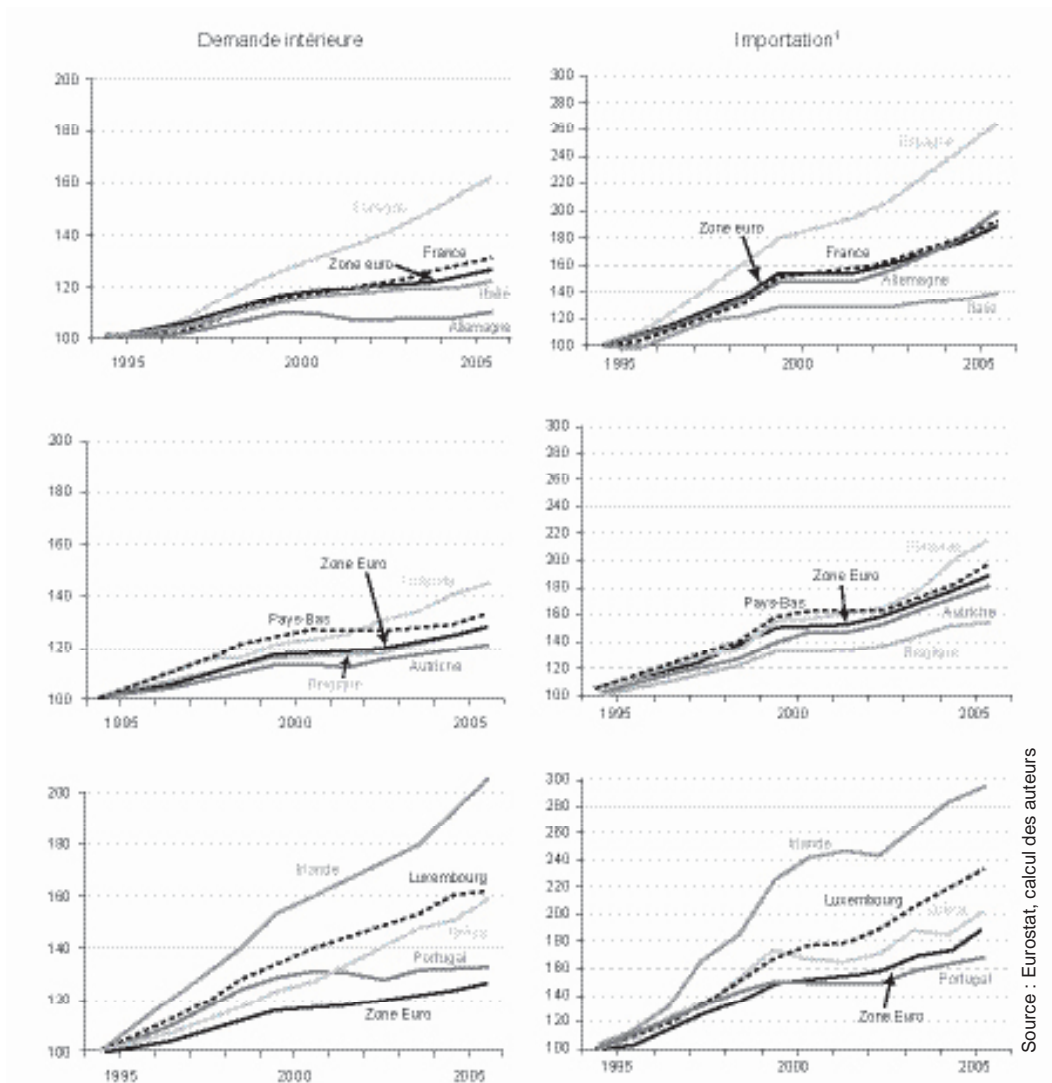
Dans le même temps, le gouvernement allemand n'a pas soutenu la demande intérieure. Avec un déficit supérieur à 3 % du PIB pendant plusieurs années, le gouvernement ne voyait pas d'alternative à une consolidation budgétaire procyclique, qui a en fait aggravé la crise (Hein, Truger, 2006). Les conséquences d'une telle politique ont été immédiates et se sont traduites par une chute exceptionnelle des investissements publics. Leur part dans le PIB a reculé de 2,6 % à 1,4 %. Seule l'Autriche affiche une part des investissements publics plus basse dans le PIB. En Autriche comme en Allemagne, les investissements nets du secteur public sont en recul depuis plusieurs années.

La seule force positive jusqu'à présent a été le commerce extérieur. Les exportations nettes ont crû rapidement depuis le milieu des années 1990. Elles ont contribué presque autant au PIB que la demande intérieure, tandis que pour les pays de la zone euro excluant l'Allemagne, la contribution des exportations nettes était négative. En 2006 les exportations nettes de marchandises et services de l'Allemagne se montaient à 5,4 % du PIB. Seuls des pays beaucoup plus petits comme les Pays-Bas, l'Autriche, la Finlande, l'Irlande ou le Luxembourg atteignent des taux supérieurs. Pour un pays de la taille de l'Allemagne cet excédent est exceptionnel. Comme on le voit bien dans les figures 1 et 2, l'Allemagne connaît la différence la plus

marquée entre demande intérieure et exportations. Comparées aux exportations, les importations n'évoluent que lentement.

La croissance relativement forte du PIB allemand au cours des derniers trimestres ne signifie pas une rupture de ce modèle. L'explication essentielle de cette évolution si déséquilibrée trouve son origine surtout dans la politique salariale poursuivie en Allemagne de façon continue depuis dix ans.

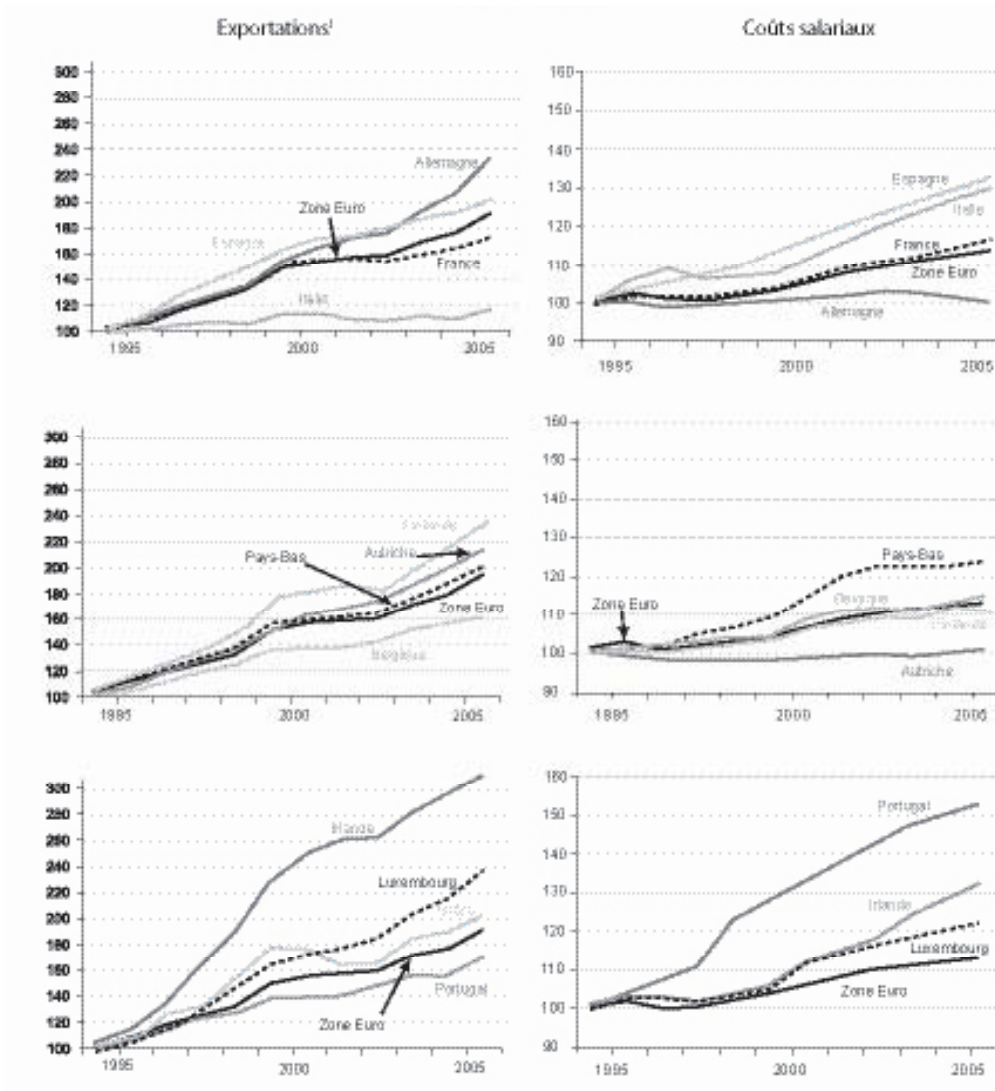
**Figure 1**  
**Demande intérieure et importations**  
Indice 1995 = 100



Source : Eurostat, calcul des auteurs

1. Importations de la zone incluant le commerce extérieur entre les pays membres.

**Figure 2**  
**Exportations et coûts salariaux unitaires**  
 Indice 1995 = 100



Source : Eurostat, calcul des auteurs

1. Exportations de la zone incluant le commerce extérieur entre les pays membres.



### **Le problème : le développement des salaires allemands**

Parmi les pays de la zone euro, l'Allemagne connaît la croissance la plus basse des salaires bruts et des rémunérations totales des salariés depuis le milieu des années 1990. Les salaires bruts nominaux ont augmenté en moyenne de 1,0 % par an au cours des dix dernières années, tandis que dans les autres pays de la zone euro comme en France les salaires ont crû de 2,8 % en moyenne, ou presque trois fois plus vite. Entre 1996 et 2006 les rémunérations par salarié ont augmenté de 1,1 % par an en Allemagne, contre 2,0 % dans la zone euro et 2,5 % en France. Si l'on regarde les rémunérations horaires, pour lesquelles les données des comptes nationaux sont incomplètes, les taux de croissance sont en général un peu plus élevés à cause de l'augmentation du travail à temps partiel, mais la tendance est similaire. Même pour l'année 2006, qui a vu une expansion très forte de l'activité économique en Allemagne, les rémunérations n'ont crû que de 1,1 % par personne (ou 1,3 % par heure). Cela a été l'augmentation la plus faible de tous les pays de la zone euro, alors que la croissance du PIB excédait la moyenne de la zone euro.

Pour évaluer si l'augmentation des coûts du travail est en ligne avec le développement économique, il existe une règle simple. Si l'évolution de ces coûts correspond à la somme de l'objectif de la BCE pour l'inflation et de l'augmentation de la productivité à moyen terme, les coûts salariaux unitaires, un des déterminants du niveau des prix, augmentent à un rythme compatible avec l'objectif de stabilité des prix de la BCE et la part salariale dans la valeur ajoutée reste stable, contribuant à tout le moins à la stabilité de la demande intérieure.

En Allemagne, l'évolution du coût du travail est restée très en deçà de cette limite. Pendant plusieurs années consécutives, les coûts salariaux unitaires ont même baissé (figure 2), exerçant en soi un effet déflationniste. Ce comportement des salaires a été salué et souhaité par la plupart des économistes et des politiques en Allemagne. Sur la base d'un modèle néoclassique, ils concluent que la modération des salaires est nécessaire pour augmenter l'emploi. Un représentant prééminent de cette position, le Conseil Economique des Experts (Sachverständigenrat, SVR), loue dans sa récente expertise la politique allemande des salaires des années passées (SVR 2007, p. 361). Il répète que l'augmentation des salaires doit rester bien en dessous de celle de l'inflation et de la productivité <sup>1</sup>.

1. Il faut noter que la conception de la règle salariale du Conseil Economique des Experts diffère de celle de l'IMK en ce qui concerne la variable du prix (déflateur du PIB contre IPCH) et la composante réelle (évolution de la productivité corrigée de celle de l'emploi contre évolution à moyen terme de la productivité apparente du travail). Le résultat est une limite plus basse et procyclique pour le SVR. Pour les détails de la conception du Conseil Economique des Experts et sa critique cf. Horn, Logeay (2005).

Les salaires jouent cependant plusieurs rôles. D'un côté, ils représentent des coûts ; de l'autre, ils forment une partie des revenus des ménages. Une cause majeure de la si faible performance de la consommation privée est bien le développement des salaires réels, qui, après trois ans de chute entre 2004 et 2006, ont atteint en 2006 un niveau inférieur de 0,4 % à celui de 1995. A côté des salaires bruts, les transferts de l'Etat aux ménages, l'autre composante majeure du revenu des ménages, ne progressent pratiquement plus depuis 2002. Ainsi, les revenus disponibles réels des ménages n'ont pu augmenter que d'une très maigre moyenne de 0,9 % par an depuis le milieu des années 1990. La faible demande finale a contribué à la hausse du taux de chômage. Dans ce contexte, le pouvoir de négociation des salariés a été amoindri. Ainsi les augmentations des salaires, négociées au sein des conventions collectives, ont été très maigres (Schulten, 2007). Comme les employeurs ont supprimé ou réduit la marge salariale supérieure à la convention collective, les salaires effectifs ont crû d'autant plus lentement, ce qui a affecté les revenus des ménages et, par conséquent, les dépenses en consommation : un cercle vicieux.

D'un autre côté, les rémunérations salariales, comme composants des coûts de production conjointement avec la productivité du travail, déterminent les coûts salariaux unitaires et ainsi la compétitivité d'un pays. L'évolution plus lente que dans les autres pays de la zone euro (et en partie négative) des coûts salariaux unitaires allemands signifie une amélioration permanente de la compétitivité pour l'Allemagne. Bien que le niveau des rémunérations en Allemagne soit comparativement haut, il baisse relativement à ceux des autres pays de la zone euro depuis des années. Les dernières données disponibles montrent que le coût du travail en Allemagne se situe maintenant à un niveau similaire à celui de la zone euro. Au Luxembourg, en Belgique, en France, aux Pays-Bas, en Autriche et en Finlande, l'heure travaillée coûte déjà plus cher qu'en Allemagne (Horn *et al.* 2007b) <sup>2</sup>. Une particularité des salaires allemands est le grand écart entre les salaires payés dans l'industrie et dans les services privés. Ces derniers sont 20 % plus bas que les premiers (*Ibid.*). Dans aucun autre pays de la zone euro, les salaires dans les services ne sont si bas par rapport à ceux de l'industrie. Nous voyons là une autre conséquence de la faible demande intérieure. Comme les entreprises de l'industrie ont délégué une partie de leurs services à des entreprises indépendantes (externalisation d'une partie de la production et des services ou sous-traitance), le coût de production pertinent pour l'industrie est plus bas que le suggèrent les seuls salaires de l'industrie. Les exportateurs industriels profitent donc doublement des bas salaires au niveau fédéral.

---

2. L'analyse de Horn *et al.* (2007b) utilise les statistiques des coûts du travail d'Eurostat pour le secteur privé. Les données diffèrent des comptes nationaux à deux égards : elles ne couvrent pas l'agriculture et les services publics et elles excluent les entreprises de moins de 10 salariés. Mais elles livrent des données de coûts horaires pour la plupart des pays européens, qui ne sont en général pas disponibles dans les comptes nationaux et par branche (nace-17).

Pour l'Allemagne, les exportations ont dans le passé joué un rôle important comme stimulant de la conjoncture. Pourtant, depuis quelques années, le succès du commerce extérieur ne se traduit plus par une forte expansion de la demande intérieure. Ce phénomène s'explique en majeure partie par les effets de la politique de modération salariale sans stimulant de la part de la politique économique.

### **Conséquences pour la zone euro**

L'évolution des salaires en Allemagne affecte la zone euro de deux manières. Le premier effet résulte des différentiels de demande (extérieure vs. intérieure) entre l'Allemagne et les autres pays de la zone euro. Le modèle macro-économétrique de l'Institut de Recherche en Macroéconomie et Conjoncture (IMK) montre que ce différentiel de croissance est le deuxième facteur explicatif en importance de l'évolution du solde de la balance commerciale allemande après l'intégration globale, dont l'Allemagne profite aussi fortement (Horn, Stephan, 2005). La simulation de l'IMK montre qu'un tiers de l'augmentation des exportations nettes allemandes de ces dernières années est dû aux différences de conjoncture.

La grande différence entre la faiblesse intérieure allemande et la plus forte croissance ailleurs favorise donc sur-proportionnellement les exportations nettes de l'Allemagne. Pour les autres pays européens, la demande intérieure de l'Allemagne, presque en stagnation, implique que ses importations croissent plus lentement (*cf.* figure 1), ce qui fait ralentir l'expansion des exportations vers ce pays et aggrave le solde des balances commerciales des autres pays.

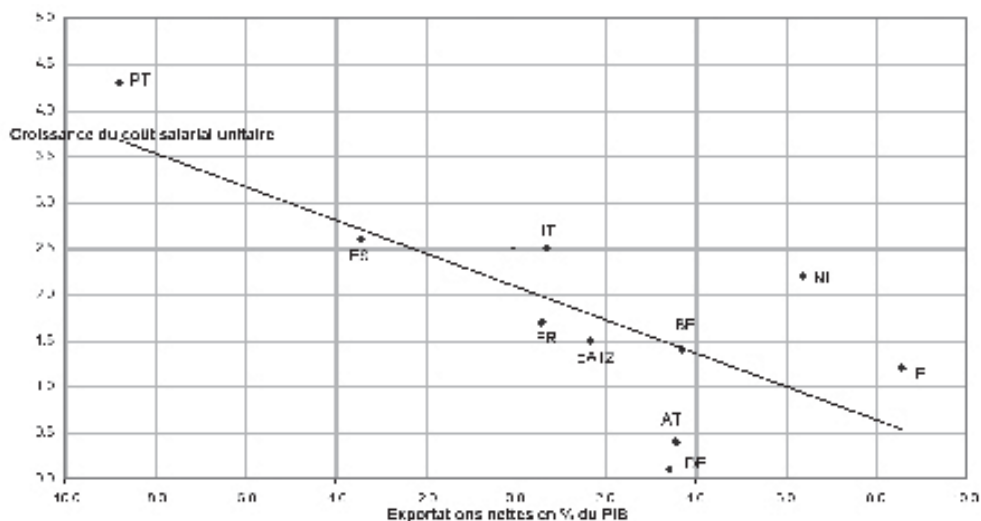
Parallèlement, l'Allemagne gagne des parts de marché grâce à sa meilleure compétitivité-prix. La compétitivité-prix est le troisième facteur expliquant les différences d'évolution des exportations. 14 % de l'accroissement des exportations nettes de marchandises peuvent être expliqués par l'amélioration de la compétitivité-prix de l'Allemagne. Comme le coefficient du taux de change réel dans l'équation des exportations vers la zone euro est négatif et plus élevé en valeur absolue que dans les équations des exportations vers le reste du monde, on peut conclure que l'influence de la compétitivité-prix sur les exportations nettes de l'Allemagne est plus forte vis-à-vis des pays de la zone euro que vis-à-vis du reste du monde (*Ibid.*).

Depuis le début de l'union monétaire, il ne reste que les taux de change réels comme variables d'ajustement entre les pays membres, puisqu'il n'existe plus de réajustement du taux de change nominal. Ainsi, le succès allemand dans le commerce extérieur ne peut plus provoquer une appréciation de sa monnaie comme c'était le cas auparavant et corriger ainsi des déséquilibres trop criants ou persistants. Dans l'union monétaire cet élément stabilisant manque cruellement.

A la place des taux de change nominaux, d'autres mécanismes d'ajustement sont maintenant à l'œuvre au sein de l'union monétaire. Le premier agit par les écarts de taux d'intérêt réels. Il renforce en soi les écarts à court terme et est donc plutôt un facteur déstabilisant. Comme les coûts salariaux unitaires sont un déterminant des prix, les écarts de coûts sont une cause des écarts d'inflation. Ainsi un taux d'intérêt nominal identique se traduit par des taux d'intérêt réels différents dans les pays de la zone euro. Cet effet qui est comparativement plus faible et de court terme selon les analyses de la BCE (BCE, 2005) freine quand même la demande dans les pays où l'inflation est basse et la demande faible, tandis qu'il soutient la demande dans les pays où l'inflation est déjà forte, ce qui renforce les tendances inflationnistes.

Le deuxième mécanisme, qui agit par le réajustement de la compétitivité, domine à long terme mais il est beaucoup plus long à s'établir. Contrairement au premier, il est permanent, parce qu'il affecte le niveau des prix relatifs. Il stabilise, parce qu'il exerce une force négative sur la demande dans les pays inflationnistes. Un affaiblissement de la demande extérieure induit une tendance à la modération salariale, ce qui devrait améliorer la compétitivité-prix.

**Figure 3**  
**Coût salarial et exportations nettes dans la zone euro (1999-2006)**



Source : Eurostat, calculs des auteurs. Données incomplètes pour la Grèce. Excluant l'Irlande et le Luxembourg pour éviter des distorsions.

La hausse des salaires après la réunification allemande et l'appréciation du Deutsche Mark au début des années 1990 avaient fortement entamé la compétitivité de l'Allemagne. Dans les années qui suivirent, le pays a amorcé une longue période de reconquête des parts de marché. Ce but a été atteint

vers la fin du millénaire. Néanmoins, l'Allemagne continue sa politique de modération salariale et de dévaluation compétitive. Dans l'union monétaire, la modération des salaires allemands signifie nécessairement une perte permanente de compétitivité pour les autres pays qui ne suivent pas une politique salariale similaire. La figure 3 montre la relation négative existant entre la croissance des coûts salariaux unitaires et les exportations nettes pour les pays de la zone euro. Une augmentation plus lente des coûts salariaux unitaires correspond généralement à des exportations nettes plus élevées.

Actuellement, la modération salariale n'est pas reflétée par le taux d'inflation, qui se situe en 2007 aux environs de la moyenne de la zone euro. Il provient principalement de la hausse de 3 points de la TVA, qui devrait être responsable d'un point entier d'inflation pour toute l'année 2007. La TVA n'affectant pas les exportations, elle n'affecte pas la compétitivité allemande. Au contraire, en utilisant une partie des recettes fiscales ainsi dégagées pour baisser les taux de cotisations sociales, le gouvernement allemand l'a même renforcée. En France, le principal client des exportations allemandes, ce développement a déjà provoqué la critique répétée des économistes comme par exemple ceux de l'OFCE (Timbeau *et al.*, 2007a et b). Par conséquent, Paris a récemment discuté des possibilités de prendre des mesures identiques.

Cette discussion montre le danger imminent des dévaluations compétitives au sein de la zone euro. Beaucoup d'économistes et politiques européens (Bini Smaghi, 2007a et b) envisagent la modération salariale comme seule possibilité<sup>3</sup> de reconquérir de la compétitivité pour les pays qui ont perdu des parts de marché. Comme les coûts salariaux unitaires en Allemagne ont baissé ces dernières années et ne vont pas croître rapidement dans un avenir proche, les autres pays devraient suivre une politique encore plus déflationniste que celle de l'Allemagne pour contrebalancer son avantage compétitif. Le résultat serait une « course vers le bas » parmi les pays de la zone euro, qui créerait des dommages dans toute la zone euro (*cf.* Keynes, 1924, sur les effets d'une déflation comme moyen de recouvrer la valeur de la monnaie et de ses conséquences sur la croissance).

Actuellement, il manque des mécanismes plus forts de coordination de la politique économique dans la zone euro, comme par exemple une coordination de la politique des salaires ou des transferts fiscaux. La BCE ne s'occupe pas des écarts au sein de la zone euro, parce qu'elle s'oriente uniquement sur la moyenne de l'union monétaire.

---

3. Une autre stratégie, plus risquée et moins immédiate cependant, pourrait être de miser sur une amélioration de la compétitivité par la productivité en lançant des programmes de recherche, de soutien aux avancées technologiques et à l'innovation.

## **Partie II : Comment la politique de modération salariale a pu s'imposer si longtemps en Allemagne et continuera de s'y imposer, quelles en sont les conséquences effectives ?**

L'évolution des salaires allemands n'est pas le fruit du hasard mais la conséquence de plusieurs facteurs en partie souhaités par les élites politiques et économiques fédérales.

### ***Origines institutionnelles de la modération salariale***

#### **1.1 Les réformes de ces dernières années ; un tour d'horizon**

Les réformes du marché du travail allemand ont été mises en place au cours de toute la décennie 1990 et se poursuivent aujourd'hui encore. Leur point d'orgue a été atteint sous le gouvernement rouge-vert de Gerhard Schröder avec l'agenda 2010 et les lois Hartz (I à IV). Ce paragraphe ne tend pas à énumérer de façon exhaustive la longue liste des réformes opérées. Pour cela on peut se reporter à l'article de Chagny (2005, en particulier tableau 3, p. 8) dans cette même revue pour un synopsis des réformes Hartz, ainsi qu'à Hege (2005) et à Eichhorst (2007) pour une vision d'ensemble. Un bon résumé a été fait aussi dans le bulletin mensuel de la Deutsche Bundesbank (2005b, p. 25).

Il est important de noter que ces réformes ont touché tous les domaines du marché du travail : la protection contre le licenciement (politique de *stop and go*), les réglementations sur le travail à temps partiel (tendance plutôt favorable aux salariés), sur l'emploi à durée déterminée et intérimaire (pour les CDD, relâchement des contraintes à partir de 2003 et pour le travail intérimaire, dérégulation progressive dès 1994 jusqu'en 2004, où pratiquement plus aucune limitation dans le temps n'est imposée). Certaines formes d'emplois ont été fortement influencées par la création de nouveaux instruments de politique active du marché du travail comme l'emploi indépendant et l'emploi atypique et précaire<sup>4</sup> (minijobs, midijobs, jobs à un euro ; cf. encadrés suivants). La réorganisation du système de l'assurance chômage a débuté avec les lois Hartz et est allée dans le sens d'une moins grande générosité du système en général (réduction du niveau des prestations et de leur durée, durcissement des sanctions et des modes de contrôle). On peut dire en particulier de la loi Hartz IV qui refonde l'assistance chômage et l'aide sociale dans une nouvelle assurance chômage II (ALG-II) qu'elle est la mesure la plus impopulaire de toutes ces réformes et a coûté les élections à la coalition rouge-verte de 2005. Ce n'est pas un

---

4. Précaire sur plusieurs dimensions ; leur couverture par le système de sécurité sociale est plus faible que pour un emploi régulier équivalent en terme de salaire horaire et précaire parce que les conditions de licenciement y sont moins astreignantes et la couverture syndicale plus lâche.

hasard si les partis politiques essaient de se profiler aujourd'hui par des projets de lois ouvertement en référence avec ou contre l'esprit Hartz IV.

## 1.2 : Le syndicalisme allemand en crise

Le déclin de la couverture syndicale, qui se traduit par l'érosion du nombre de salariés couverts par des conventions collectives autant que par la flexibilité accrue au sein même des conventions collectives<sup>5</sup>, s'explique par plusieurs facteurs (Dufour, Hege, 2005 ; Hege, 2005). Un facteur important sans doute est la tertiarisation de l'économie allemande ; les branches de services sont constituées d'entreprises plus petites, le temps partiel est plus fréquent et la part des femmes et des jeunes y est aussi beaucoup plus importante, trois caractéristiques de groupes de salariés peu syndiqués et de salaires tendanciellement bas. Les minijobs, ces petits jobs mal rémunérés et ayant subi un véritable boom après la réforme d'avril 1999, se concentrent dans ces branches. En rapport avec ce premier facteur, on peut nommer la globalisation ; par les délocalisations des différentes étapes de la production, elle tend soit à réduire les effectifs des entreprises industrielles, soit à imposer aux salariés des conditions de travail plus dures, ou des restructurations qui ont le même effet par la menace qu'elles représentent. Un deuxième facteur est lié aux réformes de dérégulation et de privatisation des secteurs publics (la poste<sup>6</sup>, les télécoms et l'énergie). Un troisième facteur est la restructuration des grandes entreprises industrielles, qui se séparent de certaines activités pour les sous-traiter à des entreprises plus petites (donc plus souvent sans organisme de co-gestion, ni de représentation syndicale). Un dernier facteur est le déclin du soutien des élites économiques et surtout politiques aux syndicats et aux conventions collectives générales (Bispinck, 2003). Dans un contexte de chômage de masse, ces élites identifient de plus en plus le facteur coût du travail comme seule cause du chômage – vision véhiculée par une idéologie économique de plus en plus dominante en Allemagne. En conséquence, elles légifèrent comme on l'a vu dans le paragraphe précédent dans un sens favorisant la dérégulation du marché du travail en général et en particulier vers des négociations au niveau de l'entreprise (Bispinck, Schulten, 2005). Ces facteurs expliquent en grande partie les évolutions salariales allemandes et le développement d'inégalités croissantes que nous détaillons

5. Données du WSI-Tarifarchiv sur le taux horaire des salaires négociés (Bispinck, 2007) dans diverses branches en fonction du salaire médian, sur l'augmentation du temps de travail et de sa flexibilisation par l'utilisation de comptes épargne-temps (Bispinck, 2005).

6. Les concurrents de la poste allemande, parmi eux TNT et PIN-AG, employaient des minijobs à 59,4 % en 2005 contre 4,1 % chez l'ancien monopole national ; entre 1999 et 2005 la création nette d'emplois dans ce secteur est de 177 (cent soixante dix-sept personnes !). Mais comme les nouveaux entrants créent surtout des emplois à temps partiel, voire très partiel, le volume d'heures travaillées dans ce secteur a diminué entre 1999 et 2004 de 10 % soit 15 000 emplois en équivalent temps plein, à peu près le nombre d'emplois créés par le holding de la poste entre 1999 et 2000, années de bonne conjoncture! cf. Brandt *et al.* (2007, p 269).



dans les paragraphes suivants. Quant à savoir si ces évolutions ont apporté plus d'emplois, c'est ce que nous voulons vérifier dans la dernière partie sur les comparaisons des cycles conjoncturels.

### **1.3 : Le développement des emplois atypiques comme levier de la politique salariale en Allemagne**

Par les lois de réforme visant à déréguler les segments de l'emploi atypique, le législateur allemand a sciemment voulu développer ces emplois<sup>7</sup>. L'espérance était que là résidaient des gisements d'emplois non exploités et qu'une cause principale du chômage en Allemagne était à imputer à des structures rigides et des salaires trop élevés que l'on pouvait contourner en développant ce type d'emplois.

Le développement du travail intérimaire a plus que quadruplé sa part dans l'emploi régulier entre 1994 et 2006 (0,5 % contre 2,2 % ; BA<sup>8</sup>) et concerne aujourd'hui plus de 600 000 personnes, tendance à la hausse (chiffres de décembre 2006). Bien que la part totale de cette forme d'emploi reste encore relativement modeste, ces emplois sont souvent issus de la sous-traitance auprès d'entreprises externes de services auparavant inclus au sein des entreprises mères. En conséquence, les salariés ne sont plus couverts par les conventions collectives d'origine et travaillent en général sous de moins bonnes conditions de travail et de rémunération que les salariés des maisons mères (Nienhüser, Matiaske 2003 ; Promberger 2006).

L'emploi à durée déterminée a lui aussi fortement augmenté ; bien qu'en recul entre 2000 et 2002, il se chiffre à 14,5 % de l'emploi total en 2006 (Eurostat). Le temps partiel s'est fortement développé lui aussi, en particulier sous l'impulsion des minijobs qui sont par nature des emplois à temps partiel. Mais même si l'on ne regarde que les emplois réguliers et exclut donc les minijobs et jobs à un euro, le temps partiel s'est là aussi fortement développé, passant de 13,4 % en 1999 à 17,2 % en 2006 (BA).

Au-delà du développement des emplois atypiques et précaires, la plus flagrante dérive de cette politique de dérégulation à large échelle est à nos yeux l'essor extraordinaire des minijobs et des subventions aux bas salaires en général par les finances publiques depuis 1999. Les minijobs (voir encadré) concentrent en effet des emplois à taux de salaires horaires bas voire très bas (Bosch, Kalina, 2007) et ont instauré une pression à la baisse des salaires en général. Par l'allégement des cotisations sociales qu'ils impliquent, ils constituent *de facto* une subvention aux coûts du travail entre 0 et 800 €/mois. Le développement du nombre d'emplois à bas salaire (inférieurs à deux tiers du

7. Pour un résumé des tendances de l'emploi atypique en Allemagne : Keller, Seifert (2006).

8. BA: Bundesagentur für Arbeit, Agence Fédérale pour l'Emploi.



salaires horaires médians), surreprésentés parmi ces formes d'emplois, laisse à penser que les subventions attribuées aux salariés sont en fait récupérées par les employeurs sous forme de salaires bruts bas. Ce système favorise donc la baisse des salaires et on peut supposer qu'une substitution assez importante d'emplois réguliers en minijobs a eu lieu dans les premières années de la réforme légale (Rudolph, 2003 ; SVR, 2004 ; Kasten 12). La controverse à ce sujet est très vive, comme le montre le bulletin spécial de l'agence fédérale pour l'emploi (Bundesagentur für Arbeit, 2004) pour un avis divergent, ainsi que Deutsche Bundesbank (2005a, p. 40-41).

L'influence des allègements de cotisations sociales sur les bas salaires est un phénomène bien connu en France ; il tend à créer une trappe à bas salaire (L'Horty, 2006 ; Rémy 2005). Le problème allemand réside dans le fait qu'il n'y a pas de salaire minimum qui pose une limite inférieure à la baisse des salaires bruts. Au contraire, depuis 2005, les règles d'octroi et de décompte des revenus additionnels pour le calcul de l'allocation chômage II (ALG-II, l'équivalent du RMI), incitent financièrement encore plus les employeurs à imposer des niveaux de salaires bas. Cela se fait au détriment des comptes publics puisque l'ALG-II peut aussi être perçue comme complément salarial. En effet un chômeur percevant l'ALG-II peut travailler jusqu'à 15 heures par semaine sans perdre son statut de chômeur. Les premiers 100 € nets issus de cette activité sont complètement déduits du revenu servant de base au calcul du niveau de l'ALG-II ; pour la tranche suivante (100,01 €-800,00 €), 20 % sont déductibles ; et pour la dernière tranche (800,01 €-1200,00 €), 10 %. Au-delà (>1200,01 €) tout revenu supplémentaire est inclus dans la base de revenu servant au calcul de l'allocation. Ces tranches se modifient selon la situation familiale. Il s'agit donc bien d'une autre subvention aux bas salaires (en plus de celle des minijobs). Si l'activité rémunérée dépasse 15 heures par semaine, la personne n'est plus comptée que comme active occupée mais peut continuer de recevoir l'ALG-II en plus de son salaire si celui-ci n'est pas suffisant pour vivre, selon les mêmes critères. Le nombre de personnes percevant l'ALG-II et percevant des revenus issus d'une activité salariée était de 1,1 million en janvier 2007, dont 705 000 n'étaient pas comptées comme chômeuses (*cf.* tableaux 2a et 2b).

La pression à la modération voire à la baisse des salaires est présente sur plusieurs fronts ; elle est devenue un trait de caractère immanent de l'organisation du marché du travail allemand. Aussi il n'est pas étonnant que même au cours des deux dernières années de forte reprise de la croissance, les salariés n'aient pas encore réussi à influencer significativement le partage de la valeur ajoutée en leur faveur.

**Tableaux 2a et 2b : nombre de salariés percevant l'allocation chômage II selon divers critères<sup>a</sup>**

	receveurs de l'ALG-II	dont percevant des revenus issus d'une activité salariée			
		total	de plus de 400 €	de moins de 400,01 €	non comptés comme chômeurs
	millions de personnes				
<b>septembre 2005</b>	4.882	0.949	0.416	0.533	0.551
<b>janvier 2007</b>	5.350	1.093	0.536	0.558	0.705
<b>avril 2007</b>	5.402	1.180	0.513	0.667	n. d.

Source : Bulletin mensuel de septembre de l'Agence Fédérale pour l'Emploi (BA), 2007, p. 10.  
Bulletin extraordinaire de l'Agence Fédérale pour l'emploi .

	receveurs de l'ALG-II	dont percevant des revenus issus d'une activité salariée (régulière et minijobs)			
		total	dont régulière	dont régulière plein-temps	dont minijobs
	millions de personnes				
<b>janvier 2005</b>	4.502	0.661	0.287	0.202	0.374
<b>septembre 2005</b>	5.153	0.827	0.416	0.301	0.411
<b>octobre 2006</b>	5.339	1.117	0.602	0.440	0.516

Source : Bulletin extraordinaire de la BA : Beschäftigung von erwerbsfähigen Hilfebedürftigen (octobre 2006, tableau 1)

\* L'agence fédérale pour l'emploi (BA) ne publie pas de séries temporelles pour cette catégories de salariés. A partir de deux sources différentes (différents modes de calculs et d'enquêtes) et se rapportant donc à différentes périodes on peut néanmoins se faire une idée de l'évolution de cette catégorie de *working poor*.

Encadré 1

### Minijobs, une spécialité allemande

Les minijobs ou emplois minimes ont été instaurés dans les années 1960. Dans ces années de forte croissance, le but de cette mesure était de mobiliser des réserves d'emplois d'appoint (épouses, retraités, écoliers et étudiants, activité secondaire). Pour rendre attractifs ces petits emplois, le législateur allemand ne les avait assujettis ni aux cotisations sociales employeur ni aux impôts sur le revenu. Ils étaient soumis à un prélèvement proportionnel unique de 20 % pour l'employeur. Cette solution était avantageuse pour tous : le prélèvement employeur étant reporté sur l'employé par des salaires bruts horaires bas, le salarié y trouvait quand même son compte car ce revenu supplémentaire était exclu du revenu imposable total, soumis lui à un taux progressif d'imposition et aux cotisations sociales. Dans la plupart des cas, le taux de 20 % était plus bas que le taux marginal auquel il aurait dû être imposé, s'il avait été compté avec les autres revenus. Avec la montée du chômage et la Réunification, qui ont régulièrement fait augmenter les taux de cotisations sociales, (1990 : 17,8 % du salaire brut pour le salarié et 17,8 % pour l'employeur ; 2007 : resp. 20,4 % et 19,5 %), cette forme d'emploi est cependant devenue de plus en plus attractive, et pas seulement pour les personnes de ces groupes d'actifs particuliers. La définition des minijobs invoquait deux facteurs : un salaire mensuel ne dépassant pas un certain montant (évoluant avec l'assiette maximale assujettie aux cotisations sociales et différencié Est/Ouest) et 15 heures par semaine. Différentes études chiffrèrent le nombre des minijobs en 1997 de 1,9 à 4,2 millions de personnes (cf. tableau 3).

**Tableau 3 :**  
**Nombre de minijobs (exclusivement), en milliers de personnes en 1996/97**

Etudes	Ouest	Est	Total
<b>MZ (1997)</b>	1 722	151	1 873
<b>ISG (1997)</b>	3 615	596	4 211
<b>SOEP (1996)</b>	3 473	581	4 054
<b>IAB &amp; al. (1997)</b>	3 184	247	3 431
<b>IAB (1997)</b>	3 468	215	3 683

Source : tableau 1, p. 18, Rudolph (1998).

Aussi le législateur a décidé de réformer ces minijobs. Dans un premier temps (avril 1999), les employeurs ont été obligés d'enregistrer officiellement ces emplois auprès des organismes de sécurité sociale. Ceci a permis une première transparence et entraîné une révision des chiffres de l'emploi par Destatis en 2000 d'environ 1,8 million de personnes, ce qui indique l'ampleur de la sous-évaluation antérieure. La définition du minijob a été légèrement modifiée : la limite supérieure est passée à 630 DM/mois pour les deux régions géographiques et n'est plus dépendante de l'assiette maximale assujettie aux cotisations sociales. Le taux de prélèvement est relevé à 22 % et la possibilité de déduire ces revenus supplémentaires du revenu imposable pour des salariés ayant une activité rémunérée principale est supprimée. Les premiers chiffres officiels pour 1999-2003 sont lisibles dans le tableau 7 du deuxième encadré et sur la figure 5 de cet encadré.

En avril 2003 une nouvelle loi sur les minijobs est entrée en vigueur (Rudolph, 2003) ; la composante rémunération de la définition d'un minijob a été relevée à 400 €/mois (au lieu de 325 €) et la composante temps de travail a été complètement supprimée. Le taux de prélèvement proportionnel a été relevé à 25 % (2 % d'imposition sur le revenu et relèvement des cotisations sociales de 1 %), un taux réduit de 12 % étant introduit

## Encadré 1 (suite)

pour les minijobs exercés pour des ménages. La possibilité de déduire un minijob (et un seulement) des revenus imposables pour les salariés exerçant une activité principale régulière a été réintroduite. De plus un taux de cotisations sociales progressif de 4 % pour le salarié (400,01 €/mois) au taux normal (environ 21 % en 2003, jusqu'à 800 €/mois) selon la hauteur du salaire brut a été instauré ; ces emplois subventionnés sont appelés midijobs (cf. figure 4). L'agence fédérale pour l'emploi estime qu'à la fin 2006 le nombre de midijobs dépassait le million. La part de cette catégorie dans l'emploi régulier a donc presque doublé depuis son introduction en avril 2003 (cf. tableau 4).

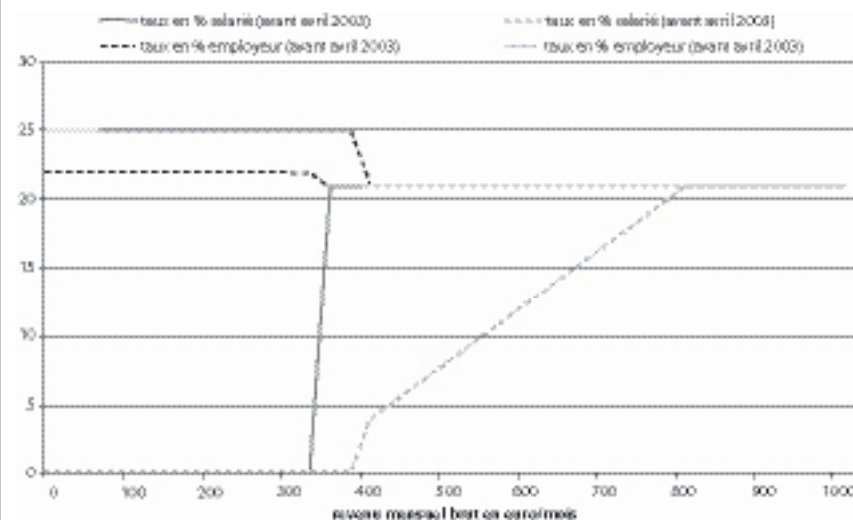
En juillet 2006 le taux de prélèvement sur les minijobs a été relevé à 30 % (inchangé pour les ménages à 12 %). L'expansion de ce type d'emploi, après s'être stabilisée, semble profiter de la bonne conjoncture (cf. figure 5).

Tableau 4 : Midi- et minijobs

	emplois réguliers	emplois réguliers entre 400,01 et 800,00 e/mois (sans apprentis)	Midijobs (400,01 - 800,00 e/mois)	Minijobs (exclusivement <400,0, e/mois)
décembre 2002	27 360 000	1 228 000	—	4 183 791
décembre 2003	26 746 384	n. d.	607 159	4 544 180
décembre 2004	26 381 842	n. d.	733 875	4 891 002
décembre 2005	26 205 969	1 109 000	946 208	4 893 323
décembre 2006	26 636 361	n. d.	1 087 537	4 920 701

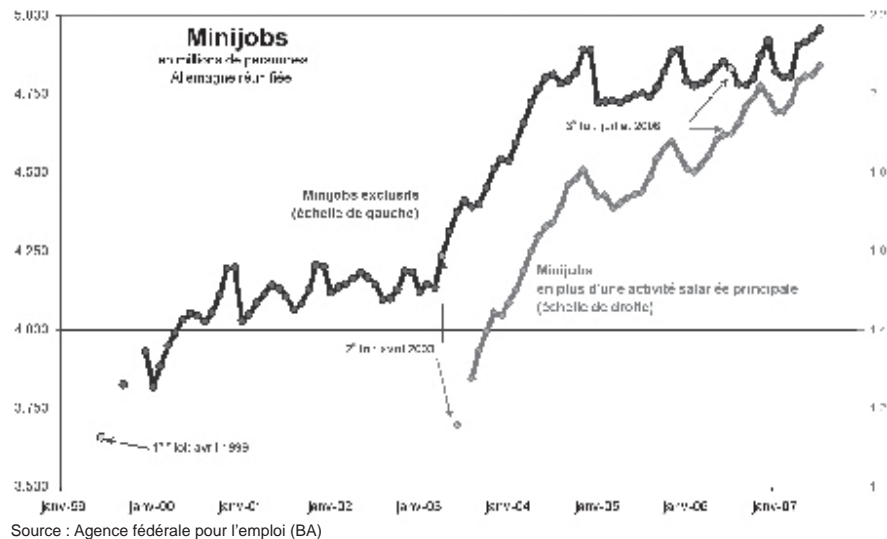
Source : *Bulletin extraordinaire de la BA* (mai 2007) : Mini- und Midijobs in Deutschland ; Beschäftigungsstatistik Ende Dezember 2006 in Deutschland.

Figure 4 : taux de cotisation sociale avant et après la réforme d'avril 2003 (Hartz III) :



Source : calculs auteurs chapitre Rudolph (2003, p. 3)

**Figure 5 :**  
**Evolution du nombre de minijobs depuis la 1<sup>ère</sup> loi d'avril 1999**



**Une première conséquence de la politique salariale allemande : l'aggravation des inégalités**

Le développement des emplois atypiques et des *working poor* (les prestataires de l'ALG-II ayant un emploi) n'a pas seulement un effet modérateur sur la moyenne des salaires mais aussi sur leur répartition et sur celle des revenus en général. La constance des salaires horaires moyens en terme réel n'est en effet qu'une partie de l'iceberg ; l'accroissement des inégalités en Allemagne suit une tendance observée et confirmée par plusieurs sources. L'ampleur des inégalités de revenus, surtout vers le bas, s'est accrue depuis les années 90 jusqu'à aujourd'hui.

Suivant Brenke (2007) on constate sur la période 1996-2005 un accroissement continu des inégalités des salaires horaires bruts. Cette conclusion est robuste quant à d'éventuels changements de structure du salariat, en particulier l'augmentation de la part des emplois hautement qualifiés. Une différenciation Est/Ouest montre que l'accroissement des inégalités, quoique plus prononcée à l'Est, est un trait commun aux deux parties de l'Allemagne. La redistribution opérée par l'Etat providence ne fait qu'estomper cette tendance puisqu'en termes de salaires horaires nets et corrigés des effets de structure, la croissance des inégalités persiste. Ces résultats se fondent sur les données de panel du SOEP et sont confirmés par d'autres études ayant la même source statistique ; par exemple Gernandt, Pfeiffer (2007). Dans cette dernière étude, les auteurs estiment à 30 % la part de l'accroissement des inégalités expliquée par l'effet structure (qualification). Les autres 70 % sont attribués par les auteurs à la

modération des salaires, due à la globalisation et au déclin du pouvoir syndical allemand. Enfin, l'étude de Bach, Steiner (2007) combine les données de panel SOEP et celles des statistiques officielles de l'impôt sur le revenu perçu par les centres des impôts. Ces dernières statistiques ont l'avantage sur les premières d'être exhaustives<sup>9</sup>, surtout pour les tranches extrêmes, mais elles ne sont disponibles, contrairement à celles du SOEP, que tous les trois ans (jusqu'en 2001) et avec beaucoup de retard. Cette étude constate non seulement que les salaires réels n'ont pas augmenté, mais encore que les revenus en général n'ont pas augmenté non plus (bien que les revenus issus du capital et les revenus des indépendants aient progressé), sur la période 1992-2001. La dispersion des revenus a augmenté et les seules données disponibles du SOEP pour 2002-2004 confirment cette tendance. Le revenu médian réel a diminué.

Ainsi les résultats mis en avant par le tabloïd *BILD* en septembre 2007, qui ont déclenché un débat public en Allemagne sur le partage de la richesse, malgré les évidentes imprécisions statistiques commises par ce journal (voir les critiques de Böckler-Impuls 2007 et Döhrn, Schmidt 2007), sont bien confirmés par les études sérieuses citées plus haut.

Il est important de noter que la mobilité des revenus a plutôt diminué (Rhein *et al.* 2005 ; Bosch, Kalina, 2007, p. 43-45), ce qui rend les conséquences sociales d'un accroissement des inégalités encore plus inacceptables. Le lien entre pauvreté et bas salaires n'est pas évident, puisque la pauvreté d'un ménage est plus corrélée avec le fait d'avoir un emploi ou pas. Cependant l'accroissement des inégalités de revenus est bien allée de pair avec un accroissement de la pauvreté (Bosch, Kalina, 2007, p. 45-47 ; Destatis, 2006, p. 607-624). La mobilité salariale et de revenu en général tend à être positivement corrélée avec le climat économique général ; la faible croissance allemande des années 1990 et 2000 n'a donc pas amélioré – relativement – la situation des plus démunis.

L'accroissement des inégalités de revenus s'est traduit par une augmentation de la part des travailleurs pauvres depuis quelques années ; selon l'IAB (IAB, 2005, p. 113 ; Rhein *et al.*, 2005 ; Rhein, Stamm, 2006, p. 11) la part des salariés à bas salaires (seuls les emplois à plein temps sont considérés, ce qui donne une fourchette basse) se chiffre en 2004 déjà à 16,2 % à l'Ouest et 17,2 % à l'Est (le seuil de définition du bas salaire pour cette années étant respectivement de 9,22 €/h et 7,36 €/h). Cette part n'a cessé d'augmenter depuis le milieu des années 1990. Selon la Commission Européenne (Commission Européenne, 2004, p. 168), qui chiffre des évolutions similaires, les chiffres allemands ont dépassé la moyenne européenne à partir de l'an 2000. Le développement du

---

9. Pour des raisons évidentes de préservation de l'anonymat des contribuables, seuls des échantillons anonymisés sont mis à la disposition des chercheurs. Ces échantillons gardent néanmoins l'avantage sur les échantillons du SOEP d'être plus représentatifs, en particulier pour les revenus extrêmes, sous- ou pas représentés dans le SOEP.

secteur à bas salaire a donc été très important ces dernières années et ne peut plus être considéré comme un phénomène marginal puisqu'il concerne un salarié sur six (et ceci est une fourchette basse, car les salariés à temps partiel sont exclus des modes de calculs de ces deux organisations). L'émergence d'un salariat à deux vitesses et la prise de conscience de l'opinion publique allemande de son existence comme phénomène de masse explique assez bien les résultats des élections fédérales de 2005 ; elle explique aussi les thèmes récurrents de politiques économiques et sociales autour de l'instauration de salaires *minima* fixés par la loi et sur le partage des richesses en général depuis lors.

Le bilan ainsi fait de l'accroissement des inégalités et de la très forte modération salariale allemande, une question se pose à laquelle nous essayons de répondre : ces conséquences se justifient-elles par l'efficacité des réformes entreprises ? Selon l'opinion dominante, économique et politique (*cf.* discours de l'ex-chancelier G. Schröder en mars 2003 sur l'agenda 2010), ces évolutions (modération salariale, dispersion accrue des salaires et « flexibilisation » du marché du travail) sont une condition nécessaire à une croissance plus riche en emplois. En analysant les réponses du marché du travail allemand en période de relance conjoncturelle, on peut vérifier si les attentes ont été satisfaites et si les restrictions subies en valaient la peine.

**Deuxième conséquence : la croissance est-elle plus riche en emplois ? Une comparaison des cycles conjoncturels**

Depuis que le marché du travail a retrouvé de la croissance, la majorité des économistes allemands essaient d'en attribuer les retombées positives aux réformes passées. Ainsi la Deutsche Bundesbank (2007a, p. 47-48) identifie la longue modération salariale et les réformes structurelles passées sur le marché du travail comme responsables des bonnes performances du marché du travail allemand depuis 2006. Il faut noter que cette institution ne fournit pour seule et unique preuve de cette assertion qu'un graphique rapportant l'évolution du PIB et du volume d'heures travaillées sur quatre cycles (pour l'Allemagne réunifiée 1993t1 et 2000t2, dont deux concernant seulement l'Allemagne de l'Ouest (1975t2 et 1982t3). Les raisons de ce choix de cycles ne sont pas évoquées. Mais un autre institut de recherche, le RWI, dans son bulletin de conjoncture (RWI, 2007, p. 159-161), utilise les mêmes définitions de cycles et aboutit aux mêmes conclusions. Cet institut justifie ces cycles par l'emploi des déviations du PIB par rapport à sa tendance sur le long terme (non défini mais probablement calculé avec filtre HP<sup>10</sup>) comme meilleure approximation comparée à ce que l'IMK avait défini à partir des taux de croissance trimestriels du PIB en cvs-cjo. Le RWI compare non plus le volume d'heures travaillées

10. Hodrick-Prescott ; moyenne mobile à facteurs pondérateurs variables.



mais le nombre d'emplois réguliers et aboutit à la même conclusion que la Bundesbank : le dernier cycle a la même dynamique que les autres ; sur la fin il est même plus riche en emplois que l'avant-dernier (1993t1 contre 2000t2).

Le débat politique se concentre néanmoins sur les deux derniers cycles : 1998-2000 et 2004-2007. Ainsi l'IAB (Bach *et al.*, 2007, p. 2) compare annuellement différentes mesures de l'emploi sur ces deux périodes : en particulier le nombre d'heures travaillées, l'emploi et le nombre de salariés et parmi eux le nombre de minijobs, en faisant la différence entre plein temps et temps partiel, ainsi que la part du travail intérimaire. Les chiffres de l'IAB montrent que la part du travail intérimaire a plus que doublé sans pour autant augmenter le nombre de personnes occupées par rapport au cycle précédent (1998-2000 : +1,2 million de personnes ; 2005-2007 : +0,9 million de personnes). Le volume d'heures travaillées en revanche, en raison d'une augmentation plus forte du plein temps, a davantage augmenté. L'IAB effectue ses calculs sur la base de chiffres annuels, et au sein d'une comparaison des évolutions conjoncturelles. C'est une hypothèse critiquable car en termes de taux de croissance annuelle une variable peut croître alors qu'en termes d'évolution trimestrielle elle décroît. C'est un effet statistique.

Le Conseil Economique des Experts, SVR, (Sachverständigenrat, 2007, p. 322-343) consacre lui aussi toute une analyse, très proche par l'esprit de ce que l'IMK avait réalisé en juin 2007 (Horn *et al.*, 2007a). La datation du SVR part de filtres univariés sur le PIB cvs-cjo et prend la moyenne des ces filtres pour obtenir un écart à la production potentielle. A partir d'une méthode *ad-hoc* (min-max et nombre de trimestres où l'écart est positif/négatif avant le prochain minimum/maximum) le SVR aboutit à une datation assez similaire à celle de l'IMK : 1993t2, 1999t2 et 2004t4. Le premier cycle est justement délaissé pour cause d'une trop grande proximité avec la Réunification. Une comparaison est donc faite avec les deux derniers cycles. Notre périodisation étant très similaire, nos résultats se rejoignent et nous décrivons donc seulement les nôtres.

Nous avons choisi de fonder notre comparaison des cycles en données trimestrielles (cvs-cjo). Il existe plusieurs définitions pour établir une datation des cycles conjoncturels ; la méthode du NBER regarde à partir de variables mensuelles (indice à la production, emploi, chômage, ventes...) si un ralentissement voire un recul de l'économie est suffisamment diffusé et dure assez longtemps. La méthode du NBER n'est pas mécanique mais fondée sur l'appréciation et le jugement des experts (*cf.* Memo presse du NBER du 17-07-2003). Une autre définition assez fruste mais largement acceptée en Allemagne est qu'une récession a eu lieu quand le taux de croissance (trimestriel) du PIB a été négatif deux trimestres de suite. Pour l'Allemagne c'est le cas de la mi-1992, du début 1996, de 2002-2003 et du début 2004. Nous pensons que même s'il est évident qu'une périodisation doit être complétée par d'autres critères, le bon



sens devrait indiquer qu'une reprise économique devrait exclure ces points. La commission européenne a développé un programme de calcul de périodisation (BUSY). Ce programme ne s'applique qu'à des séries sans *trend*, donc à une série de PIB filtrée. Plusieurs options sont possibles (tendance linéaire, taux de croissance trimestriels et annuels, HP, Baxter-King). Chacun donne une périodisation différente. Dans le tableau 5, les différentes phases de reprise sont présentées. Nous pensons comme le NBER, qu'il ne faut pas utiliser une méthode mécaniquement. A la lueur des résultats du programme et d'une analyse graphique, nous avons finalement choisi comme périodisation pour les deux derniers cycles : 1998t2-2001t1 et 2004t4-aujourd'hui. La raison en est que l'évolution du PIB sur ces deux périodes est extraordinairement similaire (cf. tableau 6 et figure 6) et permet une meilleure appréciation des différences cumulées et dynamiques des différentes mesures d'emploi. Nous avons cependant joué avec les dates et concluons dès ici que les résultats restent robustes (si on joue sur le début du premier cycle ; 1997t1, 1998t2 ou 1999t2). Des comparaisons sur les variables les plus importantes sont présentées dans le tableau 6 et la figure 6 est commentée ci-après.

**Tableau 5 : Périodisation des cycles**

Allemagne réunifiée (1991-2007) Datation avec le programme BUSY			
	Through	Peak	Note
<b>Trimestriel</b>	1992 t4	1993 t4	
	1995 t4	1997 t1	
	1998 t1	1999 t3	
	2002 t4	2006 t1	<i>contient une récession</i>
<b>Annuel</b>	1992 t1	1993 t1	
	1995 t1	1999 t1	
	2002 t2	2005 t3	<i>contient une récession</i>
<b>Hodrick-Prescott</b>	1993 t2	1995 t2	
	1997 t1	2001 t1	
	2004 t4	–	
<b>Baxter-King</b>	1993 t2	1995 t1	
	1996 t1	1998 t1	
	1999 t1	2000 t3	
<b>Tendance linéaire</b>	1993 t2	2000 t2	<i>contient une récession</i>
	2005 t1	–	

Source : calculs des auteurs à partir des statistiques officielles du PIB trimestriel (Destatis) et du programme BUSY (JRC, Commission européenne).

Note : périodes de récession (deux trimestres à la suite du recul du PIB réel) : 1992 t2 + 3 ; 1995 t4 + 1996 t1 + 1996 t1 ; 2002 t4 + 2003 t1 ; 2004 t2 + 3

Sur la même période (11 trimestres) le nombre d'heures travaillées atteint un niveau comparable dans les deux cycles, bien que la réaction de l'emploi ait été en 2005-2006 très lente à se manifester. Pour autant, la traduction en nombre d'actifs occupés est aujourd'hui très inférieure en évolution à ce qu'elle était en 1998-2000. Du point de vue des composantes de l'emploi, ce cycle-ci est moins soutenu par les mesures de politique active du marché du travail (moindre hausse de l'indépendance aidée, ainsi que de l'emploi régulier aidé, quasi-stagnation du nombre de minijobs). Ce qui fait que, rapportés aux nombres d'actifs occupés dans des emplois réguliers non aidés, les deux cycles sont égaux en tendance au bout de 11 trimestres, bien que là aussi en 2005-2006 la croissance ait mis un an et demi avant d'atteindre le marché du travail. Les évolutions sont beaucoup plus positives sur les chiffres du chômage. Mais il faut ici tout de suite évoquer le contexte plus favorable du cycle actuel (2) qui voit un recul de la population active potentielle alors que le cycle précédent (1) devait encore absorber un nombre croissant d'actifs potentiels. Ainsi, rien que par ces effets de structure de l'offre de travail, le nombre de chômeurs dans le cycle actuel (2) pourrait être inférieur jusqu'à 500 000 personnes par rapport au précédent. Il en résulte que les succès en matière de réduction du nombre de chômeurs sont comparables à ceux du cycle précédent ; notre précédente comparaison des taux de sortie du chômage vers l'emploi faisait état de niveaux comparables eux aussi. Les différences constatées ici avec le SVR – qui utilise lui aussi les données officielles de la BA – montrent surtout que depuis 2005 la qualité des statistiques sur le chômage fournies par cette institution a subi de graves changements qui mettent en question à notre avis les comparaisons sur plusieurs années (*cf.* encadré 2 sur les perfidies des statistiques) ; les interprétations doivent être prudentes. Malheureusement les méthodes de production des statistiques OIT du chômage ont été elles aussi changées en 2005 et elles ne peuvent fournir ici aussi qu'une indication à prendre avec précaution. Enfin, le travail intérimaire se développe lui encore plus dynamiquement aujourd'hui qu'il y a 3 ans, contrairement au travail féminin et au temps partiel.

Une comparaison des chiffres relatifs à la répartition des richesses montre que le cycle actuel prolonge la tendance décrite dans les paragraphes précédents ; les salaires réels nets horaires sont en recul alors qu'ils avaient augmenté au cycle précédent, et les coûts du travail réels sont en stagnation. Aussi il n'est pas étonnant que la part des salaires dans la valeur ajoutée ait diminué sur les deux dernières années, tandis qu'elle avait augmenté en valeur absolue entre 1998 et 2000 (cycle 1). Le revenu réel brut des ménages est lui constant voire en légère baisse sur la période actuelle (cycle 2). Ceci n'est pas seulement dû à un différentiel d'inflation mais bien à une modération salariale accrue. Ceci conjugué à un taux d'épargne plus élevé et à des transferts moins dynamiques explique suffisamment pourquoi la consommation privée reste en retrait de la croissance aujourd'hui en Allemagne.

Tableau 6 : Comparaisons conjoncturelles sur 11 trimestres

	Cycle I 1998 t2-2001 t1		Cycle II 2004 t4-2007 t3	
	Croissance cumulée sur 11 trimestres			
	en %	en Mill. Pers.	en %	en Mill. Pers.
<b>PIB à prix constants</b>	7.10		7.19	
<b>Volume des heures travaillées totales (sal. + indép.)</b>	1.32		2.34	
<b>Productivité horaire du travail</b>	5.76		4.86	
<b>Emploi</b>	3.99	1 508	2.33	906
<b>Indépendants</b>	2.48	96	3.85	165
<b>dont non-aidés<sup>1</sup></b>	2.67	102	5.49	220
<b>Salariés</b>	4.16	1 412	2.14	741
<b>dont minijobs<sup>2</sup></b>		441		51
<b>dont job à un euro (AGH-Mehraufwand)</b>		x		255
<b>dont emploi salarié soumis à cotisations sociales (dit régulier)<sup>3</sup></b>	2.51	684	2.03	537
<b>dont non-aidé</b>	2.42	653	2.43	637
<b>Population active potentielle</b>	1.00	439	-0.12	-56
<b>Chômeurs (définition de l'agence fédérale pour l'emploi)</b>		-555		-724
<b>Chômeurs (définition OIT)</b>		-643		-830
<b>Pour information :</b>				
<b>Coût horaire du travail en prix constants (déflateur du PIB)</b>	6.08		0.02	
<b>Salaires horaires nets à prix constants (IPCH)</b>	6.00		-3.89	
<b>Taux de profit en % du revenu national brut</b>	-0.61	points de %	4.00	points de %

<sup>1</sup> Sans Überbrückungsgeld, Existenzgründungszuschuss, Ich-AG, Einstiegsgeld (Selbstständigkeit) und Gründungszuschuss

<sup>2</sup> Ausschließlich geringfügig Beschäftigte (exclusivement minijobs) ; Cycle I : 1999t2-2001t1 und cycle II : 2004t4-2007t2

<sup>3</sup> Cycle II : 2004t4-2007t2

<sup>4</sup> Sans emplois aidés (ABM, SAM, BSI), PSA, chômage partiel en éq. temps plein et AGH-Entgelt.

Source : Destatis, Bundesagentur für Arbeit, Bundesbank, IAB ; calculs des auteurs.



Ainsi on peut conclure que les réformes n'ont pour l'instant pas montré d'effets nettement positifs sur la croissance en terme de création d'emplois – total et sous-catégories – ni en terme de volume d'heures travaillées<sup>11</sup>. En revanche en terme de partage de la valeur ajoutée, les inégalités se portent bien et continuent d'augmenter, les formes de sous-emplois (forme allemande des *working poor*) et les emplois précaires continuent eux aussi de se développer et ils concernent aujourd'hui une part du salariat allemand qu'on ne peut plus qualifier de marginal ni minoritaire.

11. Pour une autre approche arrivant aux mêmes conclusions, cf. Schettkat (2006).

#### Encadré 2

### Perfides statistiques allemandes de l'emploi

Pour interpréter correctement les statistiques du chômage et de l'emploi il faut garder à l'esprit quelques détails techniques propres à l'Allemagne :

Pour l'emploi (tableau 7) : la grande catégorie de l'emploi qui rassemble toute la population active occupée se sous-divise en deux catégories comme en France : les salariés et les emplois indépendants. Dans cette dernière catégorie depuis le boom des entreprises individuelles pour les chômeurs, il faut distinguer entre l'indépendance aidée et non-aidée pour se faire une idée correcte de l'évolution de cette catégorie. La deuxième catégorie « salariés » rassemble d'abord les minijobs (petits emplois rémunérés à moins de 400 €/mois, apparue officiellement dans les statistiques depuis la première loi d'avril 1999 et refaçonée sous Hartz III en avril 2003). Ces minijobs ne sont pas soumis obligatoirement aux cotisations sociales pour le salarié (pour l'employeur un taux fixe de 30 % depuis juillet 2006, avant 25 %). Il est important de noter que si le nombre d'heures travaillées ne dépasse pas 15 heures par semaine, un chômeur exerçant un minijob comme source de revenu d'appoint sera compté aussi bien dans les statistiques de l'emploi que dans les statistiques du chômage. On évalue à environ 10 % des chômeurs le nombre de personnes concernées par ce double décompte.

Une deuxième catégorie issue directement de la loi Hartz IV recouvre les jobs à un euro qui sont une catégorie à part car le salarié là aussi n'est pas soumis aux cotisations sociales mais reste assuré par l'agence pour l'emploi. Ici il n'y a pas de double décompte, bien que les personnes dans ce cas continuent à toucher l'allocation chômage et en plus la prime de 1 à 2 euros de l'heure pour cet emploi « aidé ».

Les soldats, fonctionnaires et juges sont comptés eux aussi à part car ils ne contribuent pas directement au financement du système de sécurité sociale (vu du salarié). Cette catégorie suit une tendance décroissante depuis la Réunification et les derniers chiffres annuels disponibles font état de quelque 1,9 million de personnes pour cette catégorie.

La dernière catégorie (la plus importante et la plus significative de l'évolution de l'emploi) est celle des salariés soumis aux cotisations sociales, c'est-à-dire l'emploi salarié régulier. Là aussi il faut de nouveau prendre en compte l'emploi aidé (par les mesures traditionnelles et nouvelles) et depuis les années 90 l'emploi intérimaire qui a vu sa part plus que doubler pour atteindre 2,5 % de l'emploi salarié régulier fin 2006.

Les mêmes précautions sont à l'ordre du jour pour les statistiques du chômage. Ici on peut dire que depuis l'entrée en vigueur de la loi Hartz IV, rien ne va plus dans les chiffres ! (cf. tableau 8 et figure 7)

Tout d'abord avec les nouvelles mesures de l'emploi aidé, venues se superposer aux anciennes, il est devenu très ardu de quantifier le chômage total, i.e. le chômage enregistré en plus de celui caché dans ces mesures. En effet les nouvelles mesures ont des durées variables et différentes des anciennes mesures et ont donc un impact différent sur les chiffres de stock.

## Encadré 2

Ensuite avec l'entrée en vigueur de la loi Hartz IV (fusion de l'aide-chômage avec l'aide sociale : ALG-II), d'autres acteurs sont apparus sur le marché des statistiques du chômage. Les bénéficiaires de la nouvelle allocation-chômage II (ALG-II) sont maintenant pris en charge soit par un consortium commune-agence locale pour l'emploi soit pour 69 communes dites optionnelles par les seules communes. Les agences pour l'emploi sont toujours chargées de collecter les données statistiques relatives aux deux groupes de chômeurs mais ne produisent plus elles-mêmes les chiffres dans les communes optionnelles. Ceci est source d'une certaine incertitude sur les chiffres publiés mensuellement par l'agence fédérale pour l'emploi, qui sont donc depuis 2005 en général révisés rétroactivement. Certaines mesures ne sont vraiment disponibles que pour les circonscriptions sans communes optionnelles, le reste étant estimé par l'agence fédérale pour l'emploi. Certaines catégories ne sont même plus suivies. C'est le cas des chômeurs âgés de plus de 58 ans et touchant l'allocation chômage II et choisissant d'en bénéficier sous conditions favorisées (§428 SGBIII, §65 SGBII). L'office fédéral estime à peut-être 160 000 le nombre de personnes concernées. Cette mesure prenant fin début 2008, cela devrait avoir un impact progressif à la hausse sur le nombre de chômeurs<sup>1</sup>. De plus, les logiciels, et avec eux le décompte de certains indicateurs (comme les données de flux) de la BA ont changé à la mi-2006, rendant impossibles les comparaisons avant et après 2006. Depuis 2005 la plupart des statistiques de la BA sont relevées au milieu du mois (avant 2005 à la fin du mois), fait dont il faut tenir compte pour les agrégations temporelles. En tout et pour tout, l'effet immédiat de la loi Hartz IV sur les statistiques du chômage est estimé à 380 000 personnes pour le premier trimestre 2005 (en cvs) et ensuite une réduction de 10 à 20 000 personnes pour les trimestres suivants (cf. IMK Report n°3/2005, p. 17). Pour 2006 et 2007 il n'existe pas de quantification de ce que l'agence fédérale pour l'emploi nomme elle-même l'« encadrement intensifié des chômeurs et contrôle systématique de la situation réelle du chômeur » (cf. les publications mensuelles de l'agence fédérale pour l'emploi au chapitre descriptif de l'évolution du chômage : partie 2) mais il est certain que cela joue encore un rôle non négligeable dans la baisse du nombre de chômeurs depuis le premier trimestre 2005 !

Avec l'introduction de Hartz III il faut aussi compter que les participants aux mesures de formation courte ne sont désormais plus comptés dans les statistiques de chômage ; cela a diminué statistiquement le nombre de chômeurs entre 2003 et 2004 d'environ 90/95 000 personnes.

Les statistiques OIT qui devraient rester inchangées ou du moins être moins sensibles au changement des politiques de l'emploi et surtout de décompte statistique ont été révisées complètement à la fin d'octobre 2007. Elles se fondent maintenant exclusivement sur le *Mikrozensus* (enquête emploi et conditions de vie annuelle sur 1 % de la population jusqu'en 2004, devenue rotative mensuelle sur 0,25 % de la population à partir de 2005) pour les chômeurs et accessoirement sur d'autres sources statistiques pour la population active (dénominateur dans le calcul du taux de chômage). Les statistiques d'Eurostat, qui se fondent elles aussi sur le *Mikrozensus*, ont été pareillement réalignées, mais se fondent pour le numérateur comme pour le dénominateur exclusivement sur cette source, ce qui explique les différences observées pour le taux de chômage.

Enfin il faut garder à l'esprit que la structure des personnes en âge de travailler se modifie fortement ; tandis que depuis 2006 déjà, la population active potentielle diminue (l'immigration et le taux de participation n'arrivent plus à compenser la composante démographique), les évolutions sont tout à fait différentes lorsque l'on différencie par tranches d'âge ; ainsi la population active potentielle des 55-64 ans augmente rapidement sous le double coup d'un effet démographique et d'un effet de taux de participation soutenu par les diverses lois de réformes de la retraite.

1. Sauf si les agences pour l'emploi profitent d'un flou juridique et appliquent à la lettre les conditions d'éligibilité de l'allocation chômage II qui prévoit que cette allocation soit subordonnée aux autres sources possibles de revenus ; en particulier si un départ à la retraite, même diminuée pour cause de départ anticipé, est possible et par là obligatoire. Ceci entraînerait un effet d'allègement sur les chiffres du chômage. Il est cependant peu probable que les agences locales se décident à une application aussi dure de la loi, (cf. Brussig, Wojtkowski, 2007, p. 8-10)

**Tableau 7 : les différents types d'emploi en moyennes annuelles  
(chiffres non directement comparables)**

	Emploi total <sup>a)</sup>		Indépendants <sup>a)</sup>	Indépendants aidés <sup>b)</sup>	Sala-riés <sup>a)</sup>	Mini-Jobs <sup>c)</sup>	Jobs à un euro <sup>d)</sup>	Fonctionnaires, juges, soldats <sup>e)</sup>	Emploi soumis à cotisations sociales (dit régulier) <sup>f)</sup>	Emploi régulier aidé <sup>g)</sup>	Différence (inclut estimations Mini-Jobs avant 1999 et ecclésiastiques, militaires du service militaire et civil, salariés des services d'informations fédéraux (BND))
	heures travaillés (millions)	pers. (milliers)	pers. (milliers)	pers. (milliers)	pers. (milliers)	pers. (milliers)	pers. (milliers)	pers. (milliers)	pers. (milliers)	pers. (milliers)	pers. (milliers)
1991	59 789.0	38 621.0	3 250.0	6.6	35 101.0			2 100.7	n.a.	1 223.2	
1992	59 608.0	38 059.0	3 557.0	13.9	34 482.0			2 146.0	29 260.1	763.2	3 075.9
1993	58 206.0	37 555.0	3 625.0	13.3	33 930.0			2 176.5	28 609.2	604.0	3 144.3
1994	58 045.0	37 516.0	3 725.0	15.6	33 791.0			2 184.7	28 324.2	392.3	3 280.0
1995	57 665.0	37 601.0	3 749.0	33.6	33 852.0			1 895.5	28 170.7	362.1	3 785.8
1996	56 914.0	37 498.0	3 742.0	42.9	33 756.0			1 902.3	27 684.6	374.0	4 169.1
1997	56 520.0	37 463.0	3 816.0	49.1	33 647.0			1 9010.1	27 284.1	364.0	4 452.8
1998	56 992.0	37 911.0	3 865.0	49.6	34 046.0			1 896.0	27 373.4	321.1	4 836.6
1999	57 317.0	38 424.0	3 857.0	43.5	34 567.0	3 804.7		1 883.1	27 546.8	343.5	1 292.5
2000	57 659.0	39 144.0	3 915.0	45.0	35 229.0	4 030.6		1 871.1	27 930.8	323.0	1 396.5
2001	57 338.0	39 316.0	3 983.0	45.9	35 333.0	4 112.0		1 850.6	27 889.1	294.6	1 471.2
2002	56 509.0	39 096.0	4 003.0	56.7	35 093.0	4 146.9		1 860.0	27 583.4	280.8	1 502.7
2003	55 727.0	38 726.0	4 073.0	118.0	34 653.0	4 336.7		1 876.8	26 974.2	240.7	1 465.2
2004	56 049.0	38 880.0	4 222.0	240.0	34 658.0	4 756.8	47.3	1 884.6	26 562.6	222.0	1 406.7
2005	55 740.0	38 846.0	4 356.0	322.5	34 490.0	4 771.2	217.3	1 876.7	26 237.4	147.4	1 387.4
2006	56 001.0	39 088.0	4 392.0	299.5	34 696.0	4 820.0	305.7		26 449.5	111.2	

a) Concept domestique ; Office fédéral allemand de la statistique (Destatis), comptes nationaux (FS18/R1.2)

b) Agence fédérale pour l'emploi (BA), calculs des auteurs à partir des chiffres mensuels (Überbrückungsgeld, Ich-AG, Gründungszuschuß et Einstiegsgeld in der Selbständigkeitsvariante)

c) Agence fédérale pour l'emploi (BA), calculs des auteurs à partir des chiffres mensuels (ausschliesslich geringfügig entlohnte Beschäftigte)

d) Agence fédérale pour l'emploi (BA), calculs des auteurs à partir des chiffres mensuels (Arbeitsgelegenheiten in der Mehraufwandsvariante)

e) Chiffres du mois de juin ; Office fédéral allemand de la statistique (Destatis, FS14/R6)

f) Agence fédérale pour l'emploi (BA), calculs des auteurs à partir des chiffres de fin de trimestre (Sozialversicherungspflichtige Beschäftigte)

g) Agence fédérale pour l'emploi (BA), calculs des auteurs à partir des chiffres mensuels (ABM, SAM, BSI, PSA, AGH in der Entgeltvariante, Kurzarbeit in Vollzählung)

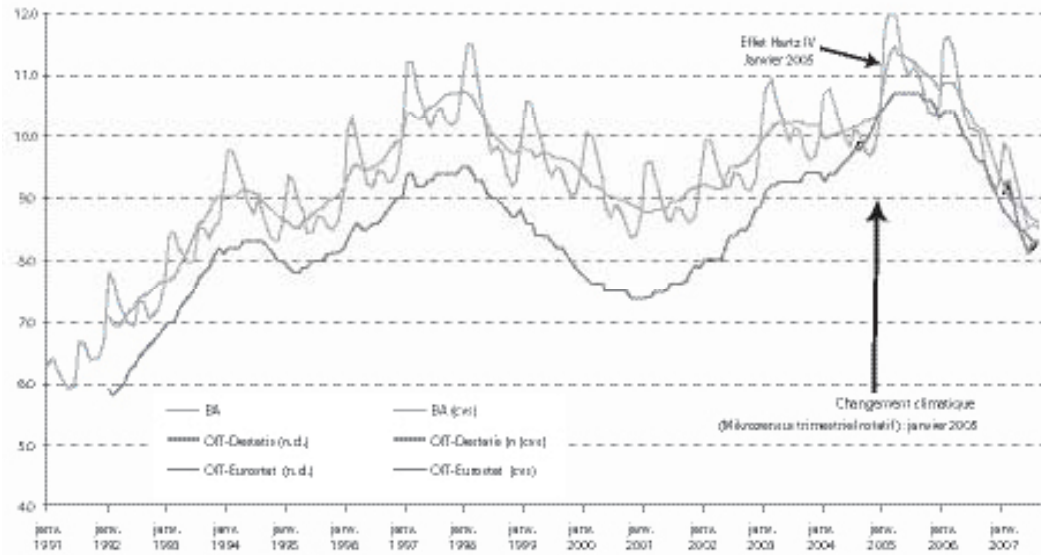
**Tableau 8 : les différentes définitions du nombre de chômeurs et du taux de chômage**

	Chômeurs enrégistrés (statistiques de l'agence pour l'emploi (BA))	Chômeurs ILO (statistiques de l'Office fédéral des statistiques (Destatis et Eurostat))	Taux de chômage (statistiques de l'agence pour l'emploi (BA))	Taux de chômage (statistiques de l'agence pour l'emploi (BA) et de l'Office fédéral des statistiques (Destatis))	Taux de chômage (statistiques de l'Office fédéral des statistiques (Destatis))	(statistiques de l'Office européen des statistiques (Eurostat))
	milliers de pers.		en % de la population active			
1991	2 616	1 980	7.3	6.3		
1992	3 109	2 546	8.8	7.6	6.3	6.3
1993	3 573	3 057	10.2	8.7	7.6	7.6
1994	3 846	3 312	11.0	9.3	8.2	8.2
1995	3 770	3 226	10.9	9.1	8.0	8.0
1996	4 138	3 508	12.0	10.0	8.7	8.7
1997	4 573	3 821	13.2	10.9	9.4	9.3
1998	4 456	3 716	12.8	10.5	9.0	9.1
1999	4 269	3 411	12.2	10.0	8.2	8.2
2000	4 048	3 145	11.1	9.4	7,5	7.5
2001	4 018	3 201	10.8	9.3	7.6	7.6
2002	4 237	3 522	11.3	9.8	8.4	8.4
2003	4 237	3 522	12.1	10.6	9.3	9.3
2004	4 557	3 930	12.2	10.5	9.8	9.7
2005	4 567	3 930	13.0	11.1	10.6	10.7
2006	4 487	4 226	12.0	10.3	9.8	9.8

Sources : Agence fédérale pour l'emploi (BA), Office fédéral des statistiques (Destatis) et Office européen des statistiques (Eurostat) ; calculs des auteurs.



Figure 7 : Taux de chômage selon trois définitions et institutions



Source : Agence fédérale pour l'emploi (Bundesagentur für Arbeit : BA) Office fédéral des statistiques (Destatis), Eurostat, Ecwin ( Reuters), calcul des auteurs.

## Conclusion

Les réformes structurelles en Allemagne ont bien eu les conséquences intermédiaires souhaitées. Sur le plan international, l'évolution du coût du travail allemand a été très modérée depuis 1995, engendrant une amélioration très marquée de la compétitivité-prix. Ceci est certainement l'une des dynamiques majeures expliquant les succès allemands en matière d'excédent de la balance commerciale. Sur le plan national, des salaires évoluant de façon très modérée – même en période de croissance forte et restant en deçà de la tendance de la productivité – contribuent à la stabilité des prix et élargissent ainsi la marge de manœuvre des politiques économiques. Cette évolution ne se limite cependant pas à la moyenne des salaires mais s'étend à leurs structures, puisque la dispersion des salaires a augmenté, en particulier parce que les revenus extrêmes se sont beaucoup développés (ainsi les bas salaires concernent désormais un salarié à temps plein sur six). Le marché du travail allemand, à l'aune des évolutions et du développement de formes parallèles à l'emploi régulier et protégé, peut donc bien être qualifié de flexible et propre à instaurer des dynamiques salariales appelées de leurs vœux par les élites économiques et politiques dominantes en Allemagne.

Mais dans notre comparaison internationale et dans celle des cycles conjoncturels, on peut dresser un bilan moins flatteur quant aux objectifs

primaires. En effet le regain de compétitivité-prix, la modération salariale et la plus grande dispersion des salaires n'étaient que les moyens d'atteindre les objectifs finaux de la correction des déséquilibres au sein de la zone euro et une croissance plus riche en emplois. L'objectif de stabiliser la situation entre l'Allemagne et les autres pays européens a été largement atteint mais provoque maintenant les déséquilibres inverses. Les réformes ont cependant instauré de telles transformations, qu'à moins d'une correction politique forte (salaires minimum, renforcement des syndicats, suppression des subventions des emplois à bas salaires...), on voit mal comment la dynamique déflationniste allemande pourrait être stoppée. Du point de vue de l'emploi, la croissance d'aujourd'hui n'est pas plus riche en emplois, seule sa répartition heure/emplois et sa composition précaire/régulier est différente.

Pour l'avenir, la leçon que l'on peut tirer de l'expérience allemande est la suivante : la modération salariale ainsi que la hausse des inégalités de revenus ne déclenchent pas par elles-mêmes plus de croissance et plus d'emplois. Elles ne génèrent qu'une marge de manœuvre plus grande pour les politiques économiques, en particulier monétaire, en repoussant vers le haut le niveau de croissance compatible avec l'objectif de stabilité des prix. Comme ni la politique budgétaire allemande ni la politique monétaire européenne n'ont su saisir la chance que leur ont offerte la modération salariale allemande, il ne reste que les inconvénients d'une telle politique, à savoir : au niveau européen, une pression déflationniste qui pèse sur toutes les économies partenaires, et au niveau fédéral, une répartition des richesses au détriment des salariés (*vs* capitalistes, profits), des pauvres (*vs* riches) et de la consommation privée (*vs* exportations). Si les prévisions pour 2008-2009 d'une croissance de nouveau faible se réalisent, on ne peut qu'espérer que les élites politiques et économiques ne retomberont pas dans les erreurs passées en redemandant à cor et à cri une modération des salaires plus forte, sans appeler aussi avec la même force une politique économique plus expansive.

## Références bibliographiques

- Bach, H.-U., Gartner H., Klinger S., Rothe T., Spitznagel E. (2007), « Arbeitsmarkt 2007/2008 – Ein robuster Aufschwung mit freundlichem Gesicht », *IAB Kurzbericht*, n° 15, p. 1-8, Nürnberg.
- Bach S., Steiner V. (2007), « Zunehmende Ungleichheit der Markteinkommen : Reale Zuwächse nur für Reiche », *DIW Wochenbericht*, n° 13, p. 193-198, Berlin.
- Banque Centrale Européenne, BCE (2005), « La politique monétaire et les écarts d'inflation dans une zone monétaire hétérogène », *Bulletin mensuel*, mai, p. 61-77.
- Bellmann, L., Kistler E., Wahse J. (2007), « Demographischer Wandel: Betriebe müssen sich auf alternde Belegschaften einstellen », *IAB Kurzbericht* n° 21, Nürnberg.
- Bini, Smaghi L. (2007a), « Real and Nominal Convergence: Policy Challenges », discours à la conférence sur « European Economic Integration 2007 Currency and Competitiveness », *Österreichische Nationalbank*, 20 novembre, Vienna.
- Bini Smaghi, L. (2007b), « Asymmetric Adjustment in Monetary Union: Evidence from the Euro Area », discours à la conférence à l'Institut Allemand des Affaires Internationales et de Sécurité (SWP) (2007). « The Eurozone under Stretch? Analysing Regional Divergences in EMU : Facts, Dangers and Cures », 19 juin, Berlin.
- Bispinck, R. (2003), « Das deutsche Tarifsysteem in Zeiten der Krise – Streit um Flächentarif, Differenzierung und Mindeststandards », *WSI Mitteilungen* n° 7, p. 395-404, Düsseldorf.
- Bispinck, R., Schulten T. (2005), « Deutschland vor dem tarifpolitischen Systemwechsel ? », *WSI Mitteilungen* n° 8, S. 466-472, Düsseldorf.
- Bispinck, R. (2005), « Immer flexibler – und immer länger ? Tarifliche Regelungen zur Arbeitszeit und ihrer Gestaltung. Eine Analyse von 24 Tarifbereichen », *WSI-Tarifarchiv* (Hrsg.), Reihe : Elemente qualitativer Tarifpolitik, n° 57, Düsseldorf.
- Bispinck, R. (2007), « Unterste Tarifvergütungen 2007 – Ausgewählte Tarifbereiche mit unterster Tarifgruppe und Laufzeitende der Vergütungstarifverträge », *WSI Tarifarchiv* (Hrsg.) Reihe : Elemente qualitativer Tarifpolitik, n° 63, Düsseldorf.
- Böckler-Impuls (2007), « Nettolöhne bleiben niedrig », n° 15, p. 6, Düsseldorf.
- Bosch, G., Kalina, T. (2007), « Niedriglöhne in Deutschland – Zahlen, Fakten, Ursachen », dans Bosch G., Weinkopf C. Eds, *Arbeiten für wenig Geld – Niedriglohnbeschäftigung in Deutschland*, Campus Verlag, p. 20-105, Frankfurt/Main.
- Brandt, T., Drews, K., Schulten T. (2007), « Liberalisierung des deutschen Postsektors – Auswirkungen auf Beschäftigung und Tarifpolitik », *WSI Mitteilungen*, n° 5, p. 66-273, Düsseldorf.
- Brenke, K. (2007), « Zunehmende Lohnspreizung in Deutschland », *DIW Wochenbericht* n° 6, p. 73-79, Berlin.
- Brussig, M., Wojtkowski, S. (2007), « Rückläufige Zugänge in Altersrenten aus sozialversicherungspflichtiger Beschäftigung – steigende Zugänge aus Arbeitslosigkeit. Aktuelle Entwicklungen von Beschäftigung und Arbeitslosigkeit vor

- Rentenbeginn », *Altersübergangsreport* n° 2, IAQ, Hans-Böckler-Stiftung et FNA Eds, Düsseldorf.
- Bundesagentur für Arbeit (2004), « Mini- und Midijobs in Deutschland », *Sonderbericht der Bundesagentur*, n° 12, Nürnberg.
- Bundesagentur für Arbeit (2007), « Mini- und Midijobs in Deutschland », *Sonderbericht der Bundesagentur*, mai, Nürnberg.
- Chagny, O. (2005), « Les réformes du marché du travail en Allemagne », *Revue de l'IRES* n° 48.
- Commission Européenne (2004), « Employment in Europe 2004 – Recent Trends and Prospects. » European Commission, Directorate-General for Employment and Social Affairs, Bruxelles.
- Destatis (2006), « Datenreport 2006, Zahlen und Fakten über die BRD », chap. 18 , Wiesbaden.
- Deutsche Bundesbank (2005a), *Monatsbericht*, n° 2, Frankfurt/Main.
- Deutsche Bundesbank (2005b), *Monatsbericht*, n° 7, Frankfurt/Main.
- Deutsche Bundesbank (2007a), *Monatsbericht*, n° 8, Frankfurt/Main.
- Deutsche Bundesbank (2007b), « Fortschritte bei der Stärkung des gesamtwirtschaftlichen Wachstumspotenzials », dans *Monatsbericht*, n° 10, p.35-45, Frankfurt/Main.
- Döhrn, R., Schmidt, C. M. (2007), « Nettolöhne – wo ist der Skandal ? », *RWI : Positionen*, n° 20, RWI Essen.
- Dufour, C., Hege, A. (2005), « Emplois précaires, emploi normal et syndicalisme », *Chronique Internationale de l'IRES*, n° 97, novembre.
- Eichhorst, W. (2007), « The Gradual Transformation of Continental European Labor Markets: France and Germany Compared », *IZA-working paper* n° 2675.
- Gernandt, J., Pfeiffer, F. (2007), « Zunehmende Ungleichheit der Arbeitsverdienste », *ZEW- Wachstums- und Konjunkturanalysen*, n° 3, p. 10-11, Mannheim.
- Hege, A. (2005), « Allemagne – Les salarié(e)s précaires, l'emploi normal et la représentation syndicale », *Chronique Internationale de l'IRES*, n° 97, novembre.
- Hein, E., Truger, A.(2006), « Germany's post-2000 stagnation in the European context – a lesson in macroeconomic mismanagement », *IMK Working Paper*, n° 3, Düsseldorf.
- Horn, G. A., Stephan, S. (2005), « Deutschland – ein Welthandelsgewinner », *IMK Report*, n° 4, novembre, Düsseldorf.
- Horn G. A., Logeay C. (2005), « Kritik des lohnpolitischen Konzepts des Sachverständigenrats » dans Hein E., Heise A., Truger A. Eds., *Löhne, Beschäftigung, Verteilung und Wachstum – Makroökonomische Analysen*, p. 119-136, Marburg.
- Horn, G., Logeay, C., Stapff D. (2007a), « Viel Lärm um nichts ? Arbeitsmarktreformen zeigen im Aufschwung bisher kaum Wirkung », *IMK Report*, n° 20, juin, Düsseldorf.
- Horn, G. A., Logeay, C., Stephan, S., Zwiener, R. (2007b), « Preiswerte Arbeit in Deutschland. Auswertung der aktuellen Eurostat Arbeitskostenstatistik », *IMK Report*, n° 22, septembre, Düsseldorf.
- IAB (2005), *IAB Handbuch Arbeitsmarkt – Analysen, Daten, Fakten*. J. Allmendinger,

- W. Eichhorst, U. Walwei (Hg.), Campus Verlag, Frankfurt/Main.
- IAQ, Hans-Böckler-Stiftung, FNA (2007), *Altersübergangsreport*, divers n°, Düsseldorf.
- Institut für Makroökonomie und Konjunkturforschung (IMK) (2005), « Wirtschaftliche Entwicklung 2006: Vor schwierigen Weichenstellungen », *IMK Report*, n° 3, octobre, Düsseldorf.
- Keller, B., Seifert H. (2006), « Atypische Beschäftigungsverhältnisse : Flexibilität, soziale Sicherheit und Prekarität », *WSI Mitteilungen*, n° 5, Düsseldorf.
- Keynes, J.M. (1924), *A Tract on Monetary Reform*, MacMillan & Co, London.
- L'Horty, Y. (2006), « Dix ans d'évaluation des exonérations sur les bas salaires », *Connaissance de l'emploi*, n° 24, janvier.
- Nienhüser, W., Matiaske, W. (2003), « Der „Gleichheitsgrundsatz“ bei Leiharbeit – Entlohnung und Arbeitsbedingungen von Leiharbeitern im europäischen Vergleich », *WSI Mitteilungen*, n° 8, Düsseldorf.
- Promberger, M. (2006), « Leiharbeit – Flexibilität und Prekarität in der betrieblichen Praxis », *WSI Mitteilungen*, n° 5, Düsseldorf.
- Rémy, V. (2005), « Eléments de bilan sur les travaux évaluant l'efficacité des allègements de cotisations sociales employeurs », *Document d'étude de la DARES*, n° 101, juillet.
- Rhein, T. *et al.* (2005), « Aufstiegschancen für Geringverdiener verschlechtert », *IAB-Kurzbericht*, n° 03.
- Rhein, T., Stamm, S. (2006), « Niedriglohnbeschäftigung in Deutschland – deskriptive Befunde zur Entwicklung seit 1980 und Verteilung auf Berufe und Wirtschaftszweige », *IAB- Forschungsbericht*, n° 12.
- Rudolph H. (1998), « Geringfügige Beschäftigung mit steigender Tendenz – Erhebungskonzepte, Ergebnisse und Interpretationsprobleme der verfügbaren Datenquellen », *IAB-Werkstattbericht*, n° 09.
- Rudolph, H. (2003), « Mini- und Midi-Jobs: Geringfügige Beschäftigung im neuen Outfit », *IAB-Kurzbericht*, n° 06.
- RWI (2007), *Konjunkturbericht*, 58(2), Essen.
- Sachverständigenrat (2004): « Erfolge Im Ausland – Herausforderungen Im Inland », *Jahresgutachten 2004/05*, Wiesbaden.
- Sachverständigenrat (2007), « Das Erreichte nicht verspielen », *Jahresgutachten 2007/08*, n° 11, Wiesbaden.
- Sachverständigenrat (2005), « Die Chance nutzen – Reformen mutig voranbringen », *Jahresgutachten: 2005/06*, Wiesbaden.
- Schettkat, R. (2006), « Inequality and Efficiency – Does a Wider Spread of Wages Raise Employment? », *Intervention* n° 2, p. 209-215, Marburg.
- Schulten, T. (2007), « Europäischer Tarifbericht des WSI – 2006/2007 », *WSI-Mitteilungen* n° 09, Düsseldorf.
- Sinn, H.-W. (2003), *Ist Deutschland noch zu retten ?*, Econ, Ullstein Verlag, Munich, Berlin.
- Timbeau, X. *et al.* (2007a), « Le bateau ivre ; Perspectives 2007-2008 pour l'économie mondiale », *Lettre de l'OFCE*, n° 285, 27 avril, p. 6.
- Timbeau, X. *et al.* (2007b), « La peur au ventre ; Perspectives 2007-2008 pour l'économie mondiale », *Lettre de l'OFCE*, n° 290, 22 octobre, p. 8.